UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Etude des relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents : (enquête menée en mairie de Bujumbura)

Manirakiza, Dany Bella; Sous la direction du Professeur : Théodora NISABWE

2009

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1314

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

ETUDE DES RELATIONS AFFECTIVES ENTRE MERES-CELIBATAIRES ET LEURS ENFANTS ADOLESCENTS

(Enquête menée en Mairie de Bujumbura)

Par Dany Bella MANIRAKIZA

Sous la direction du Professeur:

Théodora NISABWE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licenciée en Psychologie

Option : Psychologie clinique et sociale

Bujumbura, Avril 2009

DEDICACE

A notre regrettée chère mère,

A la famille du Docteur NAHIMANA Adrien,

A notre regretté grand frère,

A nos petits frères,

Au Capitaine BIZOZA Innocent Claude,

A toute notre famille,

A tous les enfants qui n'ont pas connu d'affection paternelle,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

La présentation de ce travail constitue pour nous une occasion d'exprimer nos sentiments de gratitude envers toutes les personnes qui, dans les limites de leurs possibilités, ont contribué à sa réalisation.

Notre profonde gratitude va à l'endroit de Madame Théodora NISABWE, Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education qui, malgré ses multiples occupations, a bien voulu assurer la direction de ce mémoire. Débutante que nous étions en matière de recherche, elle a ainsi forgé en nous une personnalité de chercheur par son enseignement si captivant et efficace, sa rigueur scientifique, ses conseils judicieux ainsi que son attention.

Nous adressons ensuite nos remerciements à nos éducateurs, de l'école primaire à l'Université du Burundi, spécialement ceux de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Notre savoir résulte des efforts de tout un chacun.

Que nos sincères remerciements parviennent à notre regrettée mère qui nous a incessamment témoigné l'amour, l'affection et le soutien. Que ce travail lui fasse honneur.

Une mention particulière s'adresse exceptionnellement au Docteur NAHIMANA Adrien (Chinois) et toute sa famille pour nous avoir soutenue moralement et matériellement depuis l'école secondaire jusqu'aujourd'hui. Qu'ils soient assurés de notre grand estime.

Que la famille SABUSHIMIKE Vincent, Madame Dorothée MANIRAMPA, Madame Edith-Bélise GASASE, Madame Ariane NDAYISHIMIYE et Madame Carine SINDIMWO trouvent ici l'expression de

notre profonde gratitude pour tout ce qu'ils ont fait pour nous. Nous leur serons toujours reconnaissante.

Nous avons également une dette de reconnaissance à tous nos enquêtés qui ont bien voulu répondre à nos questions. Sans eux, ce travail n'aurait pas pu être réalisé.

Que tous nos amis et connaissances qui, depuis toujours, ont accepté de partager avec nous les moments de joie et de peine, trouvent satisfaction dans ce travail.

A tous et à chacun, nous disons merci.

Dany Bella MANIRAKIZA

TABLE DES MATIERES

Page

DEDICACE.....**i**

REMERCIEMENTS.....**ii**

TABLE DES MATIERES.....**iv**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....**x**

0. INTRODUCTION GENERALE.....**1**

0.1. Motivation du choix du sujet.....3

0.2. Délimitation du sujet.....4

0.3. Les grandes parties de la recherche.....4

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....**5**

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES.....**6**

1.1. L'affectivité.....6

1.2. L'image.....8

1.3. L'adolescence.....9

1.4. La maternité.....11

1.5. Mère-célibataire.....12

1.6. L'enfant naturel.....13

CHAPITRE II : GENERALITES SUR L'EDUCATION AU BURUNDI.....14

2.1. L'éducation dans la société traditionnelle.....14

2.1.1. L'éducation des garçons.....15

2.1.2. L'éducation des filles.....16

2.2. L'éducation actuelle au Burundi.....18

2.3. La fonction parentale dans l'éducation des enfants.....20

2.3.1. Le rôle de la mère.....21

2.3.2. Le rôle du père.....23

2.3.3. L'éducation sexuelle.....25

2.3.4. L'éducation morale.....27

CHAPITRE III : LA MERE-CELIBATAIRE DANS LA SOCIETE BURUNDAISE.....30

3.1. Conception d'une mère-célibataire au Burundi.....30

3.2. Les facteurs de la grossesse précoce.....31

3.2.1. Les facteurs socio-économiques.....32

3.2.2. Les facteurs psychologiques.....33

3.2.3. L'immaturité psychologique et sociale.....34

3.3 Les conséquences de la grossesse à l'adolescence.....35

CHAPITRE IV : LA PLACE DE L'ENFANT NATUREL DANS SA FAMILLE MATERNELLE.....38

4.1. La vie enfantine dans la famille.....38

4.2. Le foyer familial dans la vie psychoaffective de l'enfant.....39

4.3. Le vécu de l'enfant naturel dans sa famille maternelle.....41

4.3.1. Les relations de l'enfant naturel adolescent avec sa mère.....41

4.3.2. Relations de l'enfant naturel adolescent avec ses grands parents.....43

4.4. Déséquilibre affectif chez l'enfant naturel adolescent.....44

DEUXIEME PARTIE : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.....47

CHAPITRE V: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....48

5.1. Problématique.....48

5.1.1. Objectif général.....51

5.1.2. Objectifs spécifiques.....51

5.2. Terrain d'enquête et population d'enquête.....52

5.2.1. Terrain d'enquête.....52

5.2.2. Population d'enquête.....52

5.2.3. Technique du choix des enquêtés.....53

5.3. Méthode et technique de recherche.....54

5.3.1. Choix de la méthode.....54

5.3.2. Technique de recherche : l'entretien semi-directif54

5.4. Déroulement de l'enquête.....56

5.5. Procédé de traitement de données.....57

5.6. Les difficultés rencontrées.....57

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....59

CHAPITRE VI : PRESENTATION DES MONOGRAPHIES.....60

6.1. Le cas de NDA et JOY (sa fille).....60

6.2. Le cas de BUK et YAN (son fils).....61

6.3. Le cas de KAN et SAM (son fils).....62

6.4. Le cas de NIY et MIC (sa fille).....64

6.5. Le cas de MUH et DAV (son fils).....65

CHAPITRE VII : PROBLEMATIQUE RELATIONNELLE DE MERE-CELIBATAIRE DANS SON MILIEU DE VIE.....67

7.1. La mère-célibataire et les conflits familiaux.....67

7.1.1. Enjeux des conflits familiaux.....67

a. L'honorabilité de la famille.....67

b. Une charge supplémentaire.....68

c. Les nouveaux rapports familiaux.....70

7.1.2. Les agents et la manifestation des conflits.....71

a. Les parents entre eux.....72

b. Les parents et leur fille mère-célibataire.....73

c. La mère-célibataire et la fratrie.....75

7.2. Attitudes ambivalentes de l'entourage.....76

7.2.1. Les railleries des pairs.....77

7.2.2. Le mépris des voisins.....78

CHAPITRE VIII : LE VECU PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT NATUREL A L'AGE DE L'ADOLESCENCE.....81

8.1. Le déséquilibre psychoaffectif.....81

8.1.1. L'enfant naturel manque d'affection paternelle.....81

8.1.2. L'enfant naturel et carence d'autorité parentale.....85

8.2. Frustrations liées à la non reconnaissance de la paternité.....86

8.2.1. Le non accès aux biens familiaux.....87

8.2.2. L'enfant naturel à la recherche de sa famille paternelle.....88

8.3. Les problèmes d'adolescence.....90

CHAPITRE IX : LES RELATIONS AFFECTIVES ENTRE MERES-CELIBATAIRES ET LEURS ENFANTS ADOLESCENTS.....93

9.1. L'absence de la fonction paternelle.....93

9.2. Attachement maternel.....95

9.3. Attitudes contradictoires de l'oncle et de la tante.....97

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS100

BIBLIOGRAPHIE.....105

ANNEXES

SIGLES ET ABREVIATIONS

AA : Année Académique.

BOB : Bulletin Officiel du Burundi.

BUJA : Bujumbura.

CPF : Code des Personnes et de la Famille.

Ed : Editions.

et. al. : et d'autres.

etc. : et cætera, (pour indiquer que l'énumération est incomplète)

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

Idem : même auteur, même ouvrage.

M.S.T. : Maladies Sexuellement Transmissibles.

n° : numéro

O.M.S : Organisation Mondiale de la Santé.

op.cit. : opere citato (ouvrage déjà cité).

p : page.

pp : de la page…à la page.

P.U.F : Presses Universitaires de France.

UB : Université du Burundi.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

VIH : Virus d'Immunodéficience Humaine.

Vol : Volume.

0. INTRODUCTION GENERALE

Depuis la création de l'homme, la société se structure à partir de la famille, lieu favorable à la socialisation et à l'épanouissement de tout enfant. Et ce dernier doit bénéficier d'une certaine éducation. L'éducation a été et est encore la première préoccupation du monde pour le bien-être de la société. Elle apparaît comme une aide que la société apporte à l'enfant. L'éducation est assurée par les membres de cette société même. Elle se donne d'une manière différente selon les groupes sociaux. Par exemple, au Burundi traditionnel, l'éducation d'une fille et d'un garçon n'était pas la même. Elle se faisait selon la culture burundaise.

En effet, tous les efforts de l'éducation traditionnelle d'une fille burundaise avaient pour but de faire d'elle une véritable mère, une bonne maîtresse de maison et une bonne épouse. La mère était le pilier de l'éducation de la fille. Elle avertissait sa jeune fille qu'elle devait absolument rester vierge jusqu'au jour du mariage, le fait de tomber enceinte étant un drame pour la fille et la famille. La fille enceinte était maudite par ses parents, chassée du toit paternel, noyée dans une rivière.

Aujourd'hui, avec la prolongation des différentes institutions éducatives, la fonction familiale a profondément changé. La famille n'est plus la seule à porter la responsabilité de l'éducation de ses enfants. Les garçons et les filles se rencontrent tous à l'école et sont éduqués presque de la même manière. La fille burundaise ne reste plus confinée dans l'enclos familial. Elle est vivement incitée à fréquenter l'école pour y acquérir des connaissances intellectuelles et des aptitudes adaptées au mode de vie actuelle. Même si aujourd'hui, l'éducation a pris une autre forme où l'école joue un rôle très important, la jeune fille enceinte avant le mariage est toujours déconsidérée.

Bref, les naissances hors mariage constituent une culpabilité, un déshonneur dans la famille. Cette procréation illégitime est interprétée comme une trahison des lois. La jeune fille qui conçoit avant le mariage met sa vie en danger. Elle s'expose à de très graves conséquences. L'équilibre familial est perturbé alors que la fille a besoin du soutien moral, matériel et de conseils judicieux. Elle est livrée au rejet social. La mère-célibataire ne bénéficie pas du soutien de l'entourage, sombre dans de grandes difficultés. Elle s'occupe seule de son enfant alors que l'enfant a besoin également de l'autorité paternelle dans son développement harmonieux. Donc, l'absence d'un parent reste un véritable abcès pour les enfants. Cela blesse l'enfant dans son amour propre sur le plan affectif. De surcroît, l'enfant devenu adolescent a beaucoup besoin de sécurité et des relations affectueuses qui sont vitales dans son évolution. La mère, plongée dans des grandes difficultés psychologiques, ne pourra manifester de l'affection nécessaire à l'éducation de son enfant adolescent.

De ce fait, le présent travail a la même préoccupation que celle de François DORTEAU lorsqu'il dit : *« La relation entre l'enfant et la mère peut parfois être traumatisante, c'est un enfant accidentel. »*[1]

Elle risque de le combler uniquement de la satisfaction des besoins alimentaires sans pour autant se soucier des besoins affectifs si importants pour avoir une personnalité solide. C'est pourquoi il nous faut chercher à connaître les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents.

[1] DORTEAU, F., Univers de la Psychologie, Editions Lidis, V6, Paris, 1966, p.135.

0.1. Motivation du choix du sujet

La question qui se pose est de savoir pourquoi nous avons choisi un tel sujet d'étude. A ce sujet, Léon explique : *« La décision d'entreprendre une recherche peut procéder de motivations et des cheminements divers (...) il arrive que l'élaboration d'un projet de recherche intervienne au terme d'une expérience professionnelle de plus ou moins longue durée, grâce à l'accumulation d'un certain nombre d'éléments, d'informations ou de réflexion (...) l'élaboration d'un projet de recherche suppose tout d'abord un intérêt réel pour le thème que l'on se propose d'explorer. »*[2]

En effet, le choix de notre sujet n'est pas le résultat du hasard. Il a été essentiellement guidé par les observations faites ici et là. En particulier, ce qui nous a poussée à penser à ce sujet, c'est le fait de cohabiter avec des voisins ou d'avoir des amis qui ont des mères-célibataires et des enfants naturels adolescents au sein de leurs familles. Souvent, les relations sont bonnes mais nous ne pouvons pas passer sous silence que nous avons rencontré des cas de relations moins enthousiastes.

[2] LEON, A., Manuel de Psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1977, p. 39.

0.2. Délimitation du sujet

Le sujet que nous traitons reflète un phénomène social très connu au Burundi. Dans notre étude, nous n'avons pas voulu embrasser tous les effets qui se produisent suite à la grossesse illégitime. Nous l'avons abordé sous l'angle psychoaffectif.

En effet, nous avons analysé les relations affectives qu'entretiennent les mères-célibataires et leurs enfants adolescents. L'affection est l'élément principal pour le bon épanouissement de l'individu, laquelle affection doit provenir de tous les parents : du père et de la mère. L'enfant adolescent d'une mère-célibataire se heurte à ce manque et par conséquent, il vit dans une insécurité et dans l'angoisse perpétuelle. La recherche a porté sur les mères-célibataires ayant mis au monde à l'adolescence mais lors de l'enquête, elles avaient l'âge compris entre 26-30ans et leurs enfants adolescents13-15ans. Nous nous sommes également intéressée aux mères-célibataires vivant toujours avec leurs enfants sous le toit parental ou en dehors de celui-ci.

0.3. Les grandes parties de notre recherche

Le travail est subdivisé en trois grandes parties :

• La première partie est consacrée au cadre théorique.

• La deuxième partie traite des considérations méthodologiques.

• La troisième partie concerne la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats de terrain. Cette phase sera suivie d'une conclusion générale.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

Dans les sciences humaines, un terme peut avoir des significations différentes selon le contexte. Il est donc très important d'éclaircir certains termes qui, selon A. DEPERRETTI, *« (...) peuvent avoir pour chaque personne des valeurs différentes. »*[3]

Nous allons donc préciser certains termes qui pourraient constituer des obstacles à la compréhension ou une base à la désorientation du lecteur, afin que ce dernier puisse partager avec nous le même langage.

1.1. L'affectivité

Comme nous avons effectué une recherche relative aux relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents, nous avons jugé nécessaire de définir l'affectivité afin de comprendre comment cette dernière se manifeste. Ainsi, l'affectivité est : *« (...) limitée aux états de bonheur et de tristesse et inscrit la notion générale de l'émotion qui comprend également la colère, les inquiétudes et frayeurs, l'humour, (...) et l'expression des sentiments. »*[4]

Le terme "affectivité" est très ambigu. C'est une notion qui paraît difficile à définir et beaucoup d'auteurs l'ont abordée de façons différentes.

Par exemple, dans le vocabulaire de la psychologie, l'affectivité est définie comme étant : *« L'ensemble des émotions et sentiments qu'un individu peut éprouver à travers les situations variées qu'il est amené à vivre. »*[5]

Cette définition montre que l'affectivité est un aspect indissociable de la conscience et des comportements humains.

[3] DEPERRETTI, A., Libertés et relations humaines, Paris, Ed. de l'EPI, 1967, p.52.
[4] FRANCES, R., La perception, Paris, PUF, 1966, p.73.
[5] DEBESSE, M., Univers de psychologie, Vol. VIII, Paris, Ed. Lidis, 1981, p.8.

Du latin "affectus" qui signifie "sentiment", *« C'est l'ensemble des sentiments, des passions et des émotions d'un individu. »*[6]

On distingue habituellement dans la vie d'une personne trois domaines : l'activité, l'intelligence et l'affectivité. Une telle distinction est purement arbitraire car ces trois éléments sont indissociables. Cet ensemble constitue la partie la plus fondamentale de la vie mentale, non seulement la base sur laquelle s'édifient les relations interhumaines, mais encore tous les liens unissant l'individu à son milieu. Même une fonction abstraite comme la pensée est affectée par nos émotions. Autant la sécurité, la joie et le bonheur peuvent favoriser l'épanouissement intellectuel ; autant l'insécurité, l'angoisse et la tristesse peuvent le contrarier. Les préoccupations anxieuses et l'insécurité qui freinent et inhibent le développement de l'individu, sont responsables de nombreuses inadaptations sociales. Elles se retrouvent dans les échecs scolaires, les névroses, les troubles psychosomatiques et certaines psychoses.

La définition que donne LAFON de l'affectivité semble contenir des éléments assez intéressants à souligner. Selon lui, l'affectivité : *« est le domaine de l'agréable et du désagréable, de l'amour et de la haine. »*[7]

SILLAMY et LAFON donnent des définitions complémentaires l'une de l'autre et de ce fait, les deux points de vue réunis nous donnent une bonne explication de ce qu'est l'affectivité. Elle est intimement liée à la conscience, aux expériences vécues et comportements.

[6] SILLAMY, N., Dictionnaire de Psychologie, Paris, Bordas, 1983, p.17.

[7] LAFON, R., Vocabulaire de Psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, PUF, 1963, p.20.

Ainsi, PIERON en donne deux définitions :

> *1° « capacité individuelle à éprouver des sentiments et des émotions. »*
>
> *2° « réaction émotive généralisée ayant des effets définis sur le corps et l'esprit. »*[8]

Enfin, cette conception de l'affectivité, par rapport à notre recherche, a le mérite de nous montrer que les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents peuvent se manifester à travers le comportement du sujet. Autrement dit, nous comprenons son caractère affectif par le biais de réponse que le sujet en question fournit.

1.2. L'image

Toute perception imaginaire doit avoir un conditionnement culturel. Ce phénomène se rencontre dans le génie mythologique de certaines cultures. Selon WEBER : *« L'image trouve une confirmation scientifique dans les recherches filmologiques qui montrent que les messages verbaux mettent en jeu chez le lecteur ou l'interlocuteur, le système cérébro-spinal tandis que les messages visuels ne mobiliseraient, chez le spectateur, que le système neuro-végétatif. »*[9]

L'image serait donc une représentation des objets ou des personnes dans l'esprit de l'individu.

Du latin imago " représentation", elle est une représentation intériorisée d'un objet perçu antérieurement ou créé par la pensée. L'image ne peut pas remplacer l'objet, elle n'en est même pas le reflet mais tout au plus l'illusion, sa configuration incertaine, son imitation approchée. En tant que représentation

[8] PIERON, H., Vocabulaire de la Psychologie, Paris, PUF, 1957, p.9.
[9] WEBER, S., Aspirations et modèles dominants au Brésil, Paris, Ed. du CMRSS, 1976, p.49.

simplifiée de l'objet, elle s'apparente au symbole. L'image peut être "reproductrice", "originale", "anticipatrice". Selon MOSCOVICI, elle est : « *Un reflet interne d'une réalité externe, copie conforme dans l'esprit de ce qui se trouve hors de l'esprit. Elle est donc reproduction passive d'une donnée immédiate.* »[10]

Elle opère toujours un filtrage et résulte d'un filtrage des informations possédées ou reçues par un sujet, eu égard au plaisir qu'il cherche ou à la cohérence qui lui est nécessaire. L'image que l'on se fait d'un objet ou d'une personne a des influences sur l'attitude que l'on adopte à son égard.

Pour le cas de notre recherche, nous retenons que l'image est un reflet interne d'une réalité externe. Il s'agira donc de discuter avec certaines mères-célibataires et leurs enfants adolescents, à propos de l'image du contexte socioculturel burundais. Ainsi, les conséquences du tort causé par ces mères-célibataires affectent aussi leurs parents et surtout leurs enfants qui, eux, sont victimes de la culpabilité de leurs mères.

1.3. L'adolescence

Ce concept d'"adolescence" nous sera utile pour cibler non seulement les enfants adolescents mais aussi des mères-célibataires qui ont mis au monde étant adolescentes. Comme le dit GAUQUELIN, « *l'adolescence est une période de la vie qui sépare l'enfance de l'âge adulte. Ses limites varient selon le sexe (12 à 18ans en moyenne chez la fille, 14 à 20ans chez le garçon), le milieu (influence climatique), la race, le type individuel, l'environnement social. Ce qui caractérise d'abord l'adolescence, c'est une poussée biologique brusque entraînant au début*

[10] MOSCOVICI, S., Sante, maladie et analyse d'une représentation sociale, Paris, Mouton, 1969, p.45.

un déséquilibre des fonctions, une accélération de la croissance, le développement des organes génitaux et des caractères sexuels secondaires.»[11]

L'adolescence succède en général à une période de calme et de candeur où l'instinct sexuel est en sommeil, les conflits de la petite enfance oubliés. L'adolescent ressent une sorte d'effervescence affective dont il ne comprend pas bien la cause, ni le but. Il commence à s'interroger, à percevoir son individualité. C'est la découverte du moi en même temps que la prise de conscience du monde extérieur comme distinct de soi-même. L'adolescent s'oppose aux parents, aux idées reçues ce qui l'amène souvent à substituer un nouveau conformisme à l'ancien. En fait, il cherche à découvrir des valeurs qui lui soient propres. C'est l'âge où se développe le sens de l'esthétique, le mysticisme. Les poussées sexuelles dont il est l'objet créent en lui un dynamisme nouveau, dont le sens lui échappe. La recherche d'un partenaire sexuel et la conquête de l'autonomie constituent ses objectifs.

Ainsi, les jeunes garçons et les jeunes filles qui ont de 13 à 18ans ou 20ans préoccupent beaucoup leurs parents et leurs éducateurs. Les mères-célibataires ont la tâche difficile de donner l'éducation morale à leurs enfants adolescents. L'autorité paternelle a une place importante à ce stade et ces enfants naturels en manquent souvent. Ils sont à un âge où la psychologie s'avère particulièrement délicate comme le signale N. SILLAMY : *« L'adolescence est une époque de la vie qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte. C'est la période ingrate marquée par les transformations corporelles et psychologiques qui débutent vers 12-13ans et se terminent vers 18ans à 20ans.»*[12]

[11] GAUQUELIN, M. et F., La psychologie moderne de A à Z, Paris, Retz, 1971, p.17.
[12] SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de Psychologie, Paris, Bordas, 1980, p.13.

L'adolescent est toute personne qui vit l'adolescence. Il se distingue de l'enfant par les transformations corporelles et psychologiques qui surviennent à un certain âge. Il diffère de l'adulte par son immaturité psychologique marquée par certains comportements qui lui sont propres. Il cherche toujours l'autonomie, la liberté et il aspire à l'amitié.

1.4. La maternité

La maternité peut être appréhendée de trois manières : le premier sens que l'on peut lui donner est un établissement spécialisé dans les accouchements ou un tel département au sein d'un établissement hospitalier. Le second sens peut être celui de l'état dans lequel se trouve une femme lorsqu'elle est mère. Enfin, il peut s'agir d'une reconnaissance légale du lien de parenté entre une mère et son enfant. La signification donnée à la maternité se révèle cependant incomplète du fait qu'elle semble se limiter au seul phénomène biologique. Or, *«La maternité n'est pas seulement l'expression du phénomène biologique qui englobe de nombreuses expériences individuelles, des souvenirs, des désirs et des erreurs de plusieurs années.»*[13]

Parler de maternité suppose l'existence de l'"être-mère" et de l'"être-enfant" ; les deux interagissent au plan biologique et psychologique dès les premiers moments de la vie du futur enfant. Vu sous cet angle, la maternité se référerait aux rapports qui existent entre la mère et son enfant qui peuvent être considérés comme un tout sociologique, psychologique voire même émotionnel.

La maternité telle que l'on peut s'en rendre compte marque le changement du mode de vie tout entier de la femme. Celle-ci entre dans une sorte d'ambiance tant intérieure qu'extérieure, une ambiance de joie mêlée à l'inconfort que produit

[13] Univers de la psychologie, Vol. V, Paris, Edition Lidis, 1981, p.196.

cette modification. En parlant de l'ambiance intérieure, nous faisons allusion à ces songeries (quelle sorte d'enfant aurais-je ?), aux rêves, à divers sentiments gravitant autour de l'enfant. L'ambiance extérieure quant à elle est cette manière de vivre la vie nouvelle.

1.5. Mère-célibataire

Il nous a été difficile de trouver une définition pour ce concept dans les dictionnaires usuels. Pour comprendre le sens de ce mot, nous nous appuyons sur certains auteurs qui ont abordé ce problème. Selon Agnès MUJAWAYEZU, *« Une mère-célibataire est une fille qui a donné naissance à un enfant (ou plusieurs) sans qu'elle soit mariée. C'est celle-là qu'on appelle communément "fille-mère".»*[14]

Quant à NDAYISHIMIYE, *« la mère-célibataire n'est pas à confondre avec la prostituée. Cette dernière n'est pas forcément une mère-célibataire bien qu'elle puisse l'être. Même si la mère-célibataire n'est pas forcément une prostituée, nous pouvons signaler qu'elle peut être tentée par la prostitution pour des raisons économiques et psychosociales.»*[15]

Une mère-célibataire est une fille qui a mis au monde sans être mariée.

En fin de compte, une mère-célibataire éprouve des difficultés particulières liées à la prise en charge d'une famille en étant seule et surtout la garde des enfants adolescents. Il est à signaler qu'une mère-célibataire peut être soit adulte, soit adolescente. Bref, une mère-célibataire est une femme qui a donné volontairement ou involontairement naissance à un enfant. Celui-ci est appelé enfant "illégitime" ou "enfant naturel" parce qu'il n'a pas de père légal.

[14] MUJAWAYEZU, A., Représentations et attitudes des paysans face aux mères célibataires, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 1982, p.5.

[15] NDAYISHIMIYE, I., Etude des difficultés psychoaffectives rencontrées par les enfants naturels, Mémoire inédit, FPSE, 2000, p.13.

1.6. L'enfant naturel

L'enfant naturel est un enfant né hors mariage. Il est issu de parents non mariés. L'enfant naturel est souvent considéré comme le petit coupable de naissance sur le plan social. Il n'est pas considéré de la même façon qu'un enfant issu du mariage légal. D'après le décret-loi portant sur le code des personnes et de la famille, «*Les enfants naturels sont des enfants qui sont nés hors du mariage.*»[16]

Pour VERDIER, « *L'enfant naturel est un enfant dont l'origine est inconnue. C'est un enfant dont les noms de la mère et du père ne sont pas mentionnés à l'état civil.* »[17]

Un enfant naturel est donc un enfant dont la mère est célibataire tandis que le père n'est pas reconnu par la loi. Ce dernier peut soit reconnaître l'enfant, soit le nier parce qu'il ne veut pas assurer les charges de l'enfant. Enfin, la compréhension du mot "enfant naturel" montre qu'il naît suite à la transgression de la loi. Cela peut avoir des conséquences dans la prise en charge de l'enfant adolescent et de la mère-célibataire.

En guise de conclusion, nous avons pensé que quelques définitions de ces concepts étaient utiles parce que les représentations se manifestent à travers les opinions formulées ou exprimées, donc les jugements ou prises de position. Aussi, nous aimerions parler de quelques généralités sur l'éducation au Burundi.

[16] Ministère de la justice, C.P.F., in BOB, article 215, Bujumbura, juin, 1993.
[17] VERDIER, P., Le secret sur les origines : problèmes psychologiques, légaux, administratifs, Paris, ESF, 1986, p.19.

CHAPITRE II : GENERALITES SUR L'EDUCATION AU BURUNDI

Il n'existe pas de société sans éducation. La société influe beaucoup sur l'exercice de l'éducation. L'éducation est un moyen de préparer l'enfant à sa propre existence. Dans notre société, l'éducation des enfants adolescents est une affaire des parents et même de l'entourage. Signalons que l'éducation d'autrefois est différente de celle d'aujourd'hui.

2.1. L'éducation dans la société traditionnelle

L'éducation traditionnelle insistait beaucoup sur l'aspect moral bien que la formation intellectuelle et l'initiation au travail ne préoccupaient pas les responsables de l'éducation. Cette dernière incombait non seulement aux parents mais aussi à toute personne adulte de l'entourage de l'enfant. Elle était plutôt collective comme le souligne PARROU, H. I. : *«L'éducation est la technique collective par laquelle une société initie sa jeune génération aux valeurs et aux techniques qui caractérisent la vie de sa civilisation.»*[18]

Cette éducation assurée par l'entourage et les parents se présentait sous des formes variées comme le signale A. INAMAHORO : *«Il se présentait au Burundi une éducation traditionnelle. Celle-ci se présentait sous des formes nombreuses et variées telles que les proverbes, les contes, les devinettes, l'initiation de l'adulte, etc. Il n'y avait pas d'institution formelle ayant pour tâche l'éducation des enfants.»* [19]

L'éducation était donc dispensée à travers des contes et des proverbes.

[18] PARROU, H. I., Histoire de l'éducation dans l'antiquité, Paris, Edition du Seuil, 1965, p. 19.

[19] INAMAHORO, A., Revalorisation de la culture traditionnelle à travers l'éducation des enfants, Mémoire inédit, UB, FPSE, Juillet, 1988, p.14.

Bref, dans le Burundi traditionnel, l'éducation n'intéressait pas seulement les parents mais également toute la communauté. Tous étaient mobilisés pour la formation humaine et sociale des jeunes. Cette éducation était globale dans le sens qu'elle touchait toutes les dimensions de la personnalité. En outre, les Burundais cultivaient toute sorte de vertus chez leurs enfants et les initiaient à la politesse. Les enfants burundais devaient respecter les parents et tous les adultes. Ils étaient aussi sensibles aux valeurs d'honneur et de respect. C'est pourquoi, les parents veillaient à ce que les enfants acquièrent ces qualités assez tôt. Comme partout ailleurs, la bonne éducation des enfants était considérée comme l'une des valeurs fondamentales. " *Ubuntu buva ku ndero.*" L'humanisme vient de l'éducation.

Depuis longtemps, les Burundais étaient préoccupés par l'éducation des enfants adolescents aussi bien des filles que des garçons.

2.1.1. L'éducation des garçons

Le garçon devait faire preuve de courage, de force, de virilité, de décision. Il devait montrer sa capacité de fonder un foyer. L'éducation des garçons était en grande partie assurée par le père qui le préparait à de futures responsabilités d'homme. A l'âge de la puberté, tous les garçons étaient amenés en groupe quelque part afin de leur assurer une formation de guerriers, de chasseurs, d'éleveurs et d'agriculteurs. Ces garçons étaient économiquement productifs et participaient aux activités de la communauté comme la chasse et l'agriculture. Mais, ils restaient dépendants de leur père sur le plan matériel et pour le paiement des gages d'alliances en vue du mariage et l'établissement d'un troupeau personnel. Par exemple, si le garçon était d'une famille d'agriculteurs, il vaquait aux activités agricoles. En effet, le garçon pouvait obtenir une parcelle et un certain nombre de

bananiers avec beaucoup de chances que ces biens lui reviennent définitivement. En plus, il devait jouer son rôle protecteur le soir sur le bétail et sur la famille.

«*Les enfants apprenaient dès leur jeune âge à faire la guerre pour divers motifs, ils se provoquaient, se livraient des combats et simulaient une vraie guerre. Par exemple, si un gosse avait frappé une vache d'un berger de la colline voisine, on aboutissait à une bataille rangée avec jet d'épis de maïs, voire de pierres.* »[20]

Cela montre que le garçon était préparé à être un défenseur de la patrie et de la famille.

En somme, dès son jeune âge, le petit garçon vivait en compagnie de son père et des autres enfants de même sexe. Les activités du jeune garçon étaient essentiellement orientées vers l'extérieur.

2.1.2. L'éducation des filles

Comme nous venons de décrire l'éducation des garçons d'autrefois, relatons un peu celle des filles. Dès le bas âge, la famille préparait la jeune fille à intérioriser ses futurs rôles sociaux. P. NDIKURIYO dit que traditionnellement en ce qui concerne l'éducation de base d'une fille burundaise, «*l'éducation qui lui était réservée était tout orientée vers les tâches domestiques, véritable préparation à son futur rôle de mère. Définie comme mère, elle trouvait sa situation normale et ne se représentait aucun autre bonheur que celui vécu par une mère au sein de famille.*»[21]

[20] MWOROHA, E., Histoire du Burundi des origines à la fin du XIX ème siècle, Paris, Hatier, 1987, p.152.

[21] NDIKURIYO, P., Attitudes de la femme paysanne face à l'émancipation féminine, Mémoire inédit, UB, FPSE, Bujumbura, 1983, p.1.

Les objectifs de l'éducation de la fille adolescente marquaient un point de rupture avec l'éducation des garçons, puisque les tâches domestiques n'étaient pas du ressort du sexe masculin.

En effet, le sens de l'honneur, du respect de soi, de sa lignée et de tout son entourage était inculqué aussi à la fille adolescente qu'au garçon adolescent. En plus de ce respect à réserver aux gens et surtout à son mari, il y avait des travaux spécifiques à la jeune fille. Elle balayait la maison par sa propre volonté, elle s'initiait aux travaux domestiques et champêtres. La jeune fille participait directement aux travaux quotidiens et tout cela était fait en compagnie de la mère qui est toujours considérée comme donneuse de la vie et de leçons.

Sur le plan comportemental, la fille burundaise devait apprendre à contrôler les gestes, à s'habiller convenablement, à parler peu et à voix basse, à ne pas manger n'importe comment et n'importe où. Le temps de loisir était plus court que celui des garçons. La mère avait l'obligation de donner à ses filles adolescentes l'éducation morale qui les préparait à devenir des mères de famille et d'avoir le rôle qu'avait la mère. Si par contre, la fille adolescente se comportait mal ou mettait au monde par exemple avant le mariage, c'est le rôle de la mère qui était mis à l'épreuve. C'est ainsi que la mère accordait une grande importance à l'éducation sociale et morale de la fille. En particulier, la fille était obligée à rester vierge jusqu'au mariage. Par conséquent, l'autocontrôle de la fille adolescente et son éducation devaient être rigoureux pendant la période pré-mariage. A ce sujet, A. MUJAWAYEZU nous dit que « *La non virginité de la fille était souvent cause de rupture du mariage. Pour cela, tout le comportement de la fille s'inspire abondamment de la virginité. La période qui précède le mariage est une*

préparation à ce grand acte définitif (c'est-à-dire le mariage) et la meilleure préparation consiste essentiellement à garder la virginité.» [22]

Dans la même optique, et en vue de garder les filles vierges avant le mariage, la société burundaise organisait leur éducation de façon à retirer, éloigner les jeunes filles de la grande communauté des hommes, du public, pour les garder dans un cadre familial, partiellement cloîtré.

En guise de conclusion, au Burundi comme dans les autres sociétés africaines, l'éducation traditionnelle des filles avait un cachet plus domestique que celle des garçons. La mère avait un rôle privilégié dans l'éducation de ses filles. Les parents ne sont plus actuellement les seuls à s'occuper de l'éducation des enfants.

2.2. L'éducation actuelle au Burundi

Actuellement, les choses ont changé. Rester à la maison risque de ne contribuer en rien dans l'amélioration des conditions de vie du ménage. L'aide extérieure apportée par l'homme risque de ne pas couvrir les besoins du ménage. Ces arguments montrent la nécessité de préparer les enfants adolescents à une vie mouvante. Autrement dit, il faut éduquer ces enfants de telle manière qu'ils puissent s'adapter au nouveau mode de vie et de travail. Nous appuyons ces paroles par les propos de GAHUNGU : *«Tout changement est en principe un passage de la tradition à la modernité. Mais la modernité ne peut être à l' origine d'une meilleure qualité de la vie que si elle est le produit de la dynamique interne*

[22] MUJAWAYEZU, A., op.cit, p.30.

d'une culture et non pas le résultat de l'application de modèles "importés" et "subis".»[23]

Cette éducation nouvelle permettant aux enfants adolescents de s'adapter aux situations changeantes est celle comprise dans le sens large, c'est-à-dire l'éducation dispensée par divers agents de socialisation (famille, école, religion, etc.).

Il serait difficile aux parents seuls de transmettre tout le savoir-faire qu'exige cette société en perpétuel changement. Aux familles qui sont les premières concernées par cette éducation seront associées d'autres institutions comme l'école. Si nous considérons les propos de G. LAPASSADE : « *Les adolescents ont besoin de trouver en dehors de leur famille, une structure éducative qui leur permette de s'épanouir.»* [24]

L'école éduque les jeunes dans leurs recherches sur le sens de la vie affective et sexuelle, sur ce que pourront être plus tard leurs relations familiales et sociales.

L'éducation des enfants tend à s'uniformiser aussi bien à la maison qu'à l'école. L'enfant commence l'école encore très jeune, au moment où garçon et fille reçoivent la même éducation à la maison. Et à l'école, tous les enfants sont formés de la même façon. La femme burundaise tend aujourd'hui à devenir l'égale de l'homme au niveau de l'instruction. La révolution des sciences et des techniques permet d'effacer ce que nous considérions comme naturel : l'infériorité de la femme par rapport à l'homme. Actuellement, la fille tend, petit à petit, à trouver son véritable champ d'action, son expression, à rompre certaines barrières à son

[23] GAHUNGU, B., Les problèmes rencontrés par les femmes divorcées dans l'éducation de leurs enfants, Mémoire inédit, UB, FPSE, 2006, p.45.

[24] LAPPASADE, G., L'entrée dans la vie, Ed. de Minuit, 1963, p.119.

épanouissement. Elle est au même titre que le garçon, un être humain qui a besoin de s'épanouir et de grandir. La femme et la fille ne sont plus de l'intérieur.

En fin de compte, comme dans la société traditionnelle, c'est surtout la mère qui est la mieux indiquée pour informer la jeune fille, c'est en général elle qui s'occupe de l'éducation de ses enfants à la maison.

2.3. La fonction parentale dans l'éducation des enfants adolescents

L'éducation des adolescents est un acte difficile et complexe qui requiert fréquemment les efforts conjugués des deux parents pour parvenir à sa réalisation. Ainsi, le rôle des parents est un rôle actif car ce sont eux qui doivent fournir des modèles à l'adolescent pour la formation de sa personnalité. Les propos de C. VANDENPLAS HOLPER nous montrent l'importance des parents : *« Les parents fournissent à l'enfant des modèles à imiter, ils emploient des pratiques éducatives pour encourager les comportements désirables et enfin, ils entretiennent avec l'enfant des relations gratifiantes. »*[25]

L'enfant adolescent essaie donc de se comporter selon le modèle parental et selon l'idéal que prônent ses parents. Sinon, l'adolescent ne sera que ce qu'on en a fait au cours de l'éducation infantile. Beaucoup de parents se rendent compte de la profondeur des changements qui se produisent au début de l'adolescence. Ils n'ont plus devant eux le même enfant ; un être nouveau vient de surgir avec des pensées, des ambitions toutes neuves et une vision de la vie toute différente. Pour y parvenir, les parents doivent être disponibles. D'où, la présence des parents auprès des adolescents qui devient une condition nécessaire et qui exige parfois de lourds sacrifices, car il ne faut pas éduquer les enfants adolescents sans leur accorder du temps.

[25] VANDENPLAS HOLPER, C., Education et développement social de l'enfant, Paris, PUF, 1979, p.97.

Après cet aperçu général sur le rôle du couple parental dans l'éducation des enfants adolescents, voyons maintenant le rôle de chaque parent.

2.3.1. Le rôle de la mère

La relation de la mère avec ses enfants est une relation d'amour, d'affection. La mère est considérée par les enfants non seulement comme dispensatrice des biens mais aussi comme source de protection. Cela se remarque à travers l'attachement qu'elle manifeste et les soins qu'elle prodigue à ses enfants. Nous ne saurions éviter de signaler combien la mère est au centre de la vie familiale. La mère occupe pratiquement tout le champ de l'affectivité infantile pendant les premières années. Devenu adolescent, la mère témoigne toujours à son enfant le même amour qu'avant.

Une femme aimée et heureuse a toutes les chances de donner à son enfant adolescent, une affection saine, sereine et équilibrée. C'est cette affection maternelle qui servira de base pour l'acquisition d'autres valeurs sociales. Par contre, une femme ayant des difficultés de vie familiale parce que son mari l'a abandonnée par exemple, ne pourrait pas prouver aussi facilement son affection à ses enfants adolescents. Ces dernières sont même obligées parfois de prendre en mains certaines charges naguère dédiées au mari. Elles éprouvent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants surtout à l'adolescence de ceux-ci. Au moment d'une transformation si profonde, il faut surtout un contact à la fois permanent et extrêmement sympathique de la mère. Elle doit témoigner suffisamment de confiance pour que l'adolescent puisse se confier à elle.

En effet, l'amour maternel est à la fois bienveillance et échange. La personnalité de la mère et son comportement, ses attitudes et ses réactions ont une influence certaine sur le comportement présent et futur de son enfant. Nous

convenons avec SPITZ que la relation de la mère constitue la base du devenir de la personnalité du jeune et que la perturbation de cette relation est un grand handicap pour l'évolution de l'homme. Il le dit en ces termes : «*Il est admis aujourd'hui que la capacité de l'être humain à établir des relations s'acquiert dans la première relation "mère-enfant", à l'occasion de la relation entre le substitut de la mère et l'enfant. Il est également reconnu que si les premières relations sont perturbées pendant la première année, qu'elles soient déviées ou insuffisantes, elles ont pour conséquences de menacer la fondation même de la société en poussant les dits enfants à la délinquance.* »[26]

Nous remarquons alors que la mère joue un rôle important dans la structure et le développement de la personnalité de l'enfant adolescent. Si ce dernier est perturbé, il sera difficile au futur chef de ménage qui doit prendre les décisions d'y parvenir.

Nous ne manquerions pas de souligner que dans la société burundaise, la mère commence à apprendre à sa fille dès le jeune âge des détails de ménage tels que la préparation de la nourriture, l'ordre et la propreté de l'enclos et de la maison, etc. La mère lui révèle les secrets des femmes et lui apprend à s'occuper des enfants et à les soigner. A l'adolescence, la fille devient objet de surveillance particulière de la part de la mère. La fille accepte alors de se soumettre aux exigences de la mère avec enthousiasme car c'est le seul modèle qui lui est offert. Une multitude d'interdits de convenance sociale lui est soumis au fur et à mesure qu'elle avance en âge. Ces derniers deviennent rigoureux quand la fille commence la période pubertaire. Cela est lié au fait que la fille peut être victime d'une grossesse non désirée, et dans ce cas des sanctions sévères lui sont infligées. Des conséquences malheureuses frappent également toute la famille. La grossesse hors mariage est un grand déshonneur et une grande humiliation.

[26] SPITZ, R., De la naissance à la Parole, Paris, PUF, 1965, p.229.

En conclusion, le rôle joué par la mère dans l'éducation et le développement de l'enfant adolescent est incomparable car il commence dès le bas âge afin d'éviter des conséquences néfastes pour l'enfant plus tard. Cependant, malgré sa participation intense dans l'éducation des enfants adolescents, nous ne saurions minimiser la part du père dans cette action.

2.3.2. Le rôle du père

Le père joue aussi un rôle significatif dans l'éducation de ses enfants adolescents. Le rôle du père doit se différencier de celui de la mère pour la bonne marche du foyer et la bonne éducation des adolescents. La grande part revient à la mère dans l'éducation de la fille, celle du père n'est qu'un complément. Aussi, son intervention n'est pas directe. Toutes les communications nécessaires sont transmises à la fille par sa mère qui sert d'intermédiaire.

Dans une société patriarcale comme la nôtre, le père de famille est le chef du ménage. De son père, l'adolescent attend d'abord l'autorité et l'incarnation de la loi. Cette autorité est compatible avec le bon équilibre psychoaffectif. La présence que représente le père rassure l'adolescent d'une protection contre les menaces extérieures ; c'est dans ce cadre que cet enfant éprouve un sentiment de confiance et de tranquillité. Et, quand un adolescent exprime des opinions qui heurtent les croyances de son père, ce dernier ne doit pas répondre par un reproche ou un mépris. Le raisonnement tenu peut être erroné, mais, seul un autre raisonnement peut mettre cette erreur en évidence. Le père est donc une incarnation de la loi et l'autorité comme le suggèrent les propos de G. MAUCO : «*Socialement, le père est celui qui donne le nom. Il est et doit être éprouvé comme l'autorité qui impose*

les nécessaires disciplines qui règlent les relations dans la vie collective. Il doit être un modèle de force sereine admirée et sécurisante. »[27]

Le premier rôle du père est d'être pourvoyeur de biens en assurant la vie matérielle de sa famille. LESCURE dit : «*L'homme doit être suffisamment l'homme et suffisamment énergique pour soutenir sa femme, faire face aux difficultés avec force, conviction et courage. C'est pourquoi, si l'homme est faible ou inconsistant ou veule, en général la femme se plaint et n'est pas heureuse. C'est ainsi que l'homme a un rôle essentiel dans l'éducation des enfants, et en particulier dans l'éducation de ses fils.*»[28]

En effet, le père est indispensable à la maison pour aider la mère à se sentir bien dans son corps et heureuse dans son esprit. Un enfant est très sensible aux relations de ses parents, il est le premier à apprécier cet acte et il tend à manifester cette appréciation. Or, un père qui n'exerce pas son rôle dans l'éducation des enfants adolescents comme le montre notre sujet ne manquera pas d'influencer négativement l'affectivité de la mère à l' égard de son enfant adolescent. Par conséquent, l'éducation des adolescents sera difficile puisque leur père est absent dans sa fonction paternelle. L'éducation des adolescents demande surtout la présence paternelle. Le rôle paternel dans l'éducation des adolescents a une place très importante et le père ne doit pas s'y soustraire. C'est donc dire que : «*L'amour maternel et l'autorité parentale sont deux des assises indispensables au bon équilibre des relations familiales.*»[29]

[27] MAUCO, G., Psychanalyse et éducation, Paris, Aubier-Montaigne, 4ème Edition, 1979, p.47.

[28] LESCURE, M., Les carences éducatives, Toulouse, Edouard Privat Editeur, 1978, p.71.

[29] POROT, M., L'enfant et les relations familiales, Paris, PUF, 1954, p.154.

Le père est le premier à donner à la mère un soutien moral, matériel ; à montrer à ses enfants qu'il est l'autorité de la maison par des actes et les paroles aussi.

Comme nous le voyons, l'éducation des adolescents est une affaire qui engage les deux partenaires de la vie conjugale. Dans cette action, chacun d'eux a une part prépondérante selon le sexe de l'enfant. Enfin, de sa mère, l'enfant attend de l'amour, signe de compréhension et de son père, l'enfant attend de l'autorité, signe de protection. Et il faut savoir que dans l'éducation des adolescents, autorité et amour ne sont pas contradictoires mais plutôt complémentaires. Malgré cette même répartition des rôles, les parents doivent rester solidaires et complémentaires dans l'éducation sexuelle et morale de leurs enfants adolescents.

2.3.3. L'éducation sexuelle

Malgré l'introduction d'autres modèles culturels dans notre société, les parents restent les principaux acteurs de l'éducation sexuelle de leurs enfants adolescents. C'est au sein du foyer familial que les jeunes acquièrent leurs premiers systèmes de valeurs sociales, d'attitudes, de comportements et de caractères tels que les veut la société. Dans son ouvrage, J. B. BIGANGARA souligne que la sexualité a subi jadis une répression presque dans toutes les sociétés, ce qui montrait son importance. L'auteur poursuit en disant : «*Le vocabulaire de la sexualité est très riche, précis et parfois imagé* (*dans la société burundaise*). *Nous verrons qu'il y a des mots qui ne se prononcent pas en public par des gens qui se respectent. Au Burundi ancien et nouveau, la sexualité est un domaine très discret dont on ne parle pas explicitement et publiquement, quand*

c'est nécessaire d'en parler, on emploie un langage voilé et implicite (....), même dans les pourparlers de fiançailles on emploie un langage voilé.» [30]

Les Burundais usent de cette discrétion pour élever des hommes et des femmes qui se respectent, mais aussi pour amener les individus à vivre une vie sexuelle réprimée.

Ainsi, l'éducation sexuelle de l'adolescent est la responsabilité de ses parents, il y en a plusieurs qui ne savent pas trop quoi leur dire. Dans le Burundi traditionnel, l'éducation sexuelle était différente de celle que nous connaissons actuellement. En effet, dans le temps, on éduquait les jeunes filles tout en leur signifiant les méfaits d'être mère-célibataire. Et ce sont surtout les filles adolescentes qui faisaient beaucoup plus l'objet de cette éducation. Dès la première menstruation, la fille était soumise à une éducation plus rigoureuse. Aujourd'hui comme dans le temps, avec l'entrée dans l'adolescence, le problème d'éducation sexuelle se pose dans toute son ampleur. A ce stade, les parents appliquent une surveillance très rigoureuse surtout à l'égard des filles adolescentes. Le présent travail nous montre que l'éducation sexuelle est difficile aux adolescents. Les mères-célibataires éprouvent des difficultés pour l'assurer car elles sont souvent complexées de ce qui leur est arrivé.

En effet, chacun des parents doit remplir un rôle déterminé dans la famille auprès de l'enfant adolescent. BIGANGARA le soutient en disant : «*En effet, les burundais attachent une importance capitale à la famille et ils estiment que celle-ci doit être caractérisée par des valeurs morales et religieuses à tous les degrés : nucléaire et parental, et pour les membres de la famille, car disent-ils "*

[30] BIGANGARA, J. B., Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi, Bujumbura, Presses Lavigeries, 1986, p.101.

umuryambwa aba umwe agatukisha umuryango", la dégradation d'un seul membre déshonore toute la famille.»[31]

Dans notre société, le garçon doit être initié au savoir-faire et aux valeurs favorisant le bonheur du groupe. Le père se charge d'initier son fils tandis que la fille est initiée à la vie d'adulte par sa mère dès que ses premières règles apparaissaient.

Bref, le but central de l'éducation sexuelle est celui de faire d'un jeune garçon un homme et d'une jeune fille une femme. Au point de vue sexuel, l'éducation de la fille vise la virginité qui est le point central de l'éducation morale.

2.3.4. L'éducation morale

La morale consiste en un ensemble de règles définies qui déterminent la conduite de l'individu de manière impérative. Elle nécessite de la part de l'individu une discipline pour accepter cette autorité extérieure. Les actes humains dépassent alors les intérêts individuels pour viser des intérêts collectifs.

En effet, par le fait de sa nature raisonnable, l'homme sait qu'il ne peut pas se conduire de n'importe quelle façon. L'éducation morale initie d'abord l'enfant adolescent aux divers devoirs puis développe ses vertus morales. Il apprend progressivement à limiter ses goûts et ses désirs et à respecter les règles. L'adolescent apprend à reconnaître l'importance de l'organisation sociale et le lien qu'il entretient avec elle. Ainsi se développe l'aptitude générale à la moralité qui le transforme en un être moral.

Sur le plan moral, les enfants sont habitués à avoir une bonne conduite, obéir, avoir du respect pour toute personne. La mère est ainsi présentée comme la

[31] BIGANGARA, J. B., op.cit, p.37.

principale actrice dans l'éducation morale de ses enfants en général, et des filles en particulier. La mère inculque à sa fille adolescente les normes du meilleur comportement d'une fille bien éduquée. La fille reçoit de sa mère une sérieuse formation pratique. Sa mère commence de bonne heure à lui apprendre bien des détails du ménage, puis les premières notions de sa future condition d'épouse. La fille adolescente apprend les soins à donner à son futur mari. Dans l'éducation morale de la jeune fille, il existe un côté extrêmement sensible sur lequel la mère veille comme sa brunelle ; il s'agit de toutes les précautions qu'elle prend pour que sa fille ne tombe pas enceinte ; sinon, c'est la catastrophe pour toute la famille. Donc, la mère aspire à son honneur. L'éducation morale de l'adolescente consiste également en une mise en garde contre les dangers de la sexualité. La mère conseille à sa fille adolescente d'adopter une attitude réservée et même une certaine crainte vis-à-vis des hommes.

Ajoutons que l'éducation morale du garçon est aussi sévère. Les parents ne laissent impuni aucun travers. La fidélité, l'obéissance, l'endurance, la serviabilité, le contrôle de soi, tout le domaine de la politesse sont des vertus à cultiver chez le garçon. Cette éducation est un moyen de permettre une émancipation progressive de l'enfant adolescent et aussi une préparation à la fondation d'un foyer. Signalons que les mères-célibataires éprouvent des problèmes dans l'éducation morale de leurs enfants adolescents car à cet âge, les adolescents sont difficiles à gérer. L'autorité paternelle est nécessaire puisque des fois, les enfants adolescents sous-estiment leurs mères.

En guise de conclusion, l'éducation traditionnelle de la fille burundaise se donnait dans le but du mariage. C'était une action conjuguée des parents et d'autres partenaires. Dans la société actuelle, l'éducation donnée à la fille l'interpelle à acquérir des connaissances et aptitudes nécessaires devant lui

permettre de s'adapter au monde actuel. Mais cela ne veut pas dire que la fille doit se comporter comme elle veut. En particulier, elle doit éviter la grossesse hors mariage qui garde une image négative dans la société. Le chapitre suivant va passer en revue quelques aspects de la maternité dans le célibat.

CHAPITRE III : LA MERE-CELIBATAIRE DANS LA SOCIETE BURUNDAISE

Une jeune fille qui enfante déshonore la famille et cette dernière connaît un remords incurable en ce sens qu'elle est déconsidérée socialement. Elle occasionne un mauvais exemple pour sa fratrie (frères et sœurs). En plus, l'enfant qui naît s'ajoute à la famille et devient une charge de trop et surtout que la mère-célibataire devient un perpétuel enfant sous le toit parental. Dans ce chapitre, nous allons voir comment une mère-célibataire est considérée dans notre société, ensuite analyser les facteurs qui sont à la base de la maternité préconjugale précoce et enfin découvrir les conséquences qui en résultent.

3.1. Conception d'une mère-célibataire au Burundi

Il est bien connu que dans notre société comme d'ailleurs dans de nombreuses communautés, la sexualité en dehors du mariage est réprimée. Beaucoup de sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, sont très contraignantes au sujet de la sexualité. Quiconque ose transgresser les normes sociales est donc mal vu et même sanctionné par la société.

En effet, une fille qui devient mère en dehors du mariage devient une malédiction pour sa famille. Cette procréation illégitime est interprétée comme une trahison, une transgression de la loi. C'est pourquoi certaines jeunes filles enceintes cherchent à se cacher ou à dissimiler leur grossesse. La mère-célibataire est conçue comme un porte-malheur, une honte pour sa famille, un déshonneur pour elle. Les jeunes mères-célibataires sont reniées par leurs familles et rejetées par la société. Elles se trouvent donc dans un grand isolement. Nous remarquons que les naissances hors mariage pour une jeune fille constituent une honte. Cela est plus dur pour la famille parce que cette mère-célibataire sert de mauvais exemple

pour ses petites sœurs et cause ainsi à la famille une charge supplémentaire à laquelle elle ne s'attendait pas. Cette honte est ressentie par la mère que la société considère comme le premier responsable de la mauvaise conduite. Il est connu que la fille s'identifie à sa mère et si par hasard, une jeune fille tombe enceinte, sa mère est dénigrée par la société et sera considérée comme un mauvais modèle d'identification.

Sur le plan psychologique, nous reconnaissons avec MUJAWAYEZU que : «*La grossesse en dehors du mariage correspond à un meurtre symbolique du père et de la mère. Non seulement l'illégitimité de la situation transgresse la loi du père et profane son nom, mais aussi la mère est dénigrée dans sa capacité même à inculquer une bonne éducation.*» [32]

Une naissance extra matrimoniale pour une jeune fille est la plus grande des hontes. Le mépris public est dirigé à la fois à la fille qui transgresse la loi et aux parents qui n'ont pas su inculquer une bonne éducation à leur enfant.

En définitive, il y a des facteurs qui favorisent la grossesse précoce ; les uns sont liés à la personnalité elle-même du sujet, d'autres liés à des influences externes.

3.2. Les facteurs de la grossesse précoce

Les raisons qui conduisent de nombreuses jeunes filles à contracter une grossesse indésirée sont variées. Elles peuvent être socio-économiques, psychologiques ou liées à une immaturité psychologique et sociale, etc.

[32] MUJAWAYEZU, A., op.cit, p.100.

3.2.1. Les facteurs socio-économiques

La survenue d'une maternité précoce est due aux divers facteurs notamment les familles nombreuses et difficiles à entretenir, la polygamie, la dislocation de la cellule familiale par la séparation des parents qui n'assurent plus leur rôle d'éducateurs, et autres. La démission des parents constitue aussi l'une des causes. Dans certaines familles monoparentales où le père ou la mère mène une vie sexuelle désordonnée, celui-ci n'est pas un bon modèle et la fille estime qu'il n'y a pas de raison qu'elle ne fasse de même. Dans ces conditions, il est difficile au parent de reprocher à son enfant adolescent un comportement qui est aussi le sien. Ou encore, certaines jeunes filles quittent l'école parce que les parents n'ont pas de moyens pour financer leurs études et se prostituent. Elles ont des rapports sexuels précoces avec beaucoup de partenaires afin de satisfaire leur minimum vital. Par exemple, *« (...) Dans plusieurs régions d'Afrique certaines jeunes filles ont des rapports sexuels avec leurs "protecteurs" –hommes plus âgés qui acquittent leurs frais d'inscription scolaire ou leur achètent des vêtements et autres objets dont elles ont besoin.»*[33]

De nombreuses filles adolescentes vivent cette situation. Ceux-ci sont prêts à offrir des présents chers que leurs parents ne sont pas capables de leur procurer. La question des loisirs constitue aussi la plaque tournante de ces facteurs de la grossesse précoce. La fille adolescente, à la recherche d'une image de soi, veut être comme les autres et la bande lui sert de cadre adéquat. Or, selon SERON et al. , *« L'homme ne subit pas passivement le milieu où il vit, il capte les informations de ce milieu et réagit aux influences favorables ou défavorables.»*[34]

[33] http: //www.infoforhealth.org/pr/prf/fj41/fj41chap2_2.shtml.

[34] SERON, X., LAMBERT, J-L. et MARMA, V-L., La modification du comportement, Théorie-Pratique, Ethique, Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1977, p.10.

Par la suite, les jeunes adolescentes peuvent se retrouver ainsi avec des enfants dont les pères sont des adultes déjà mariés et qui refusent d'assumer entièrement leur paternité.

3.2.2. Les facteurs psychologiques

Devenir une mère à l'adolescence peut être lié à la carence affective, la violence sexuelle, l'inceste, etc.

En effet, l'enfant a besoin, dès la plus tendre enfance, de l'amour de sa mère ou d'un substitut maternel pouvant la remplacer valablement. Si l'enfant manque ces soins maternels dans la prime enfance, cela peut avoir des conséquences lourdes comme un trouble de l'affectivité, les troubles précoces,... L'absence ou l'intervention maladroite des parents peut être en outre la source du manque d'affection chez l'enfant. C'est en grandissant que l'enfant devenu adolescent considère ses parents comme les confidents parce que ce sont eux qui lui donnent une éducation, une affection parentale. En cas d'absence, l'adolescente carencée affectivement peut accepter la relation sexuelle en quoi elle voit la satisfaction du besoin de tendresse et par conséquent, elle tombe enceinte. Pour elle, la grossesse constitue une façon de réparer le passé. Et le bébé vient établir une relation d'amour.

Il arrive aussi que les jeunes filles deviennent enceintes et mères suite au viol. L'adolescente peut être soumise à une relation sexuelle non volontaire c'est-à-dire par force. Elles se retrouvent ainsi avec des enfants issus du viol. Par conséquent, la victime ne saura pas le père de l'enfant et il lui sera difficile de dire à cet enfant son origine. Au cours de la violence sexuelle, la tendance est toujours de faire une victime. Celui qui commet l'acte de violence a une volonté inconsciente ou consciente de réaliser un crime, prohibé et puni par la loi. Selon

l'O.M.S., « *La violence est l'emploi de la force physique au détriment d'autrui avec l'objectif de dominer, d'affaiblir, blesser et/ou d'anéantir l'autre.* »[35]

De ce fait, nous remarquons que la victime de cet acte subit des conséquences tant sur les plans physique, psychique que psychosocial. Les adolescentes victimes de la violence sexuelle qui ne révèlent pas cet acte peuvent garder l'infection pendant longtemps sans être soignée. Cela peut conduire parfois aux affections de l'appareil génital.

Enfin, l'inceste peut aussi causer des naissances hors mariages. La fille victime de l'inceste peut concevoir un enfant. L'inceste est une sorte d'abus intrafamilial. Il s'agit des relations sexuelles qui se consomment entre le père et sa fille, la mère et le fils et entre le frère et sa sœur. Par exemple, un frère et une sœur peuvent faire des relations sexuelles en cachette, et comble de malheur, la fille tombe enceinte. L'inceste est l'un des crimes les plus dissimulés. L'acceptation et l'ambivalence vis-à-vis de l'inceste se traduit par le silence de la victime et des autres enfants du voisinage et souvent par une acceptation résignée ou tacite de la part de la mère malgré la connaissance des relations incestueuses. En somme, toutes ces pratiques ne sont pas sans danger car elles comportent non soit les risques de grossesse précoce, soit les risques de propagation du VIH/SIDA.

3.2.3. L'immaturité psychologique et sociale

Les adolescentes sont généralement à l'affût de sensations fortes. Elles recherchent et tentent d'explorer le monde en prenant des risques variés, tels l'abus d'alcool, l'échec scolaire, les relations sexuelles non protégées.

[35] O.M.S., Analyse diagnostique de la situation de la violence des femmes sinistrées au Burundi, Bujumbura, O.M.S., 1998, p.6.

Certaines dispositions permettent d'expliquer pourquoi ces comportements risqués font partie intégrante de leur vie.

Tout d'abord, les adolescentes possèdent peu d'habiletés à concevoir le futur et à anticiper les conséquences de leurs actions. Cette lacune provoque une diminution dans leur motivation à faire un choix de carrière réaliste et à prendre les mesures nécessaires pour réussir au plan scolaire. Ensuite, les adolescentes entretiennent également plusieurs croyances stéréotypées et erronées. Voici ce qu'illustre PICHOT : «*Certaines s'adonnent à des relations sexuelles non protégées en pensant que le risque de grossesse est une notion abstraite. "Cela n'arrive qu'aux autres", disent-elles. D'autres encore, par doute sur leur fertilité, veulent s'assurer du bon fonctionnement de leur corps.*»[36]

Cette conception entraîne des comportements à risque. En effet, la croyance la plus répandue auprès des adolescentes est que des événements aussi malchanceux que la maladie et la grossesse ne peuvent leur arriver.

Bref, ces différents facteurs interagissent pour conduire à la grossesse et à la maternité précoce. Quelles que soient les causes, les conséquences sont lourdes pour la vie de la mère et même de l'enfant.

3.3. Les conséquences de la grossesse à l'adolescence

Dans notre société burundaise, la virginité de la fille est exigée car elle est considérée comme le symbole d'une bonne éducation et une garantie de fidélité. Le phénomène de "mère- adolescente" est considéré comme la conséquence sociale des rapports sexuels non contrôlés qui débouchent sur les naissances non désirées. Les enfants qui naissent dans de telles conditions sont souvent mal aimés et au fur

[36] PICHOT, F., Résistance et compliance à la contraception de l'adolescente, vol.13, n°10, 1985, p.1055.

et à mesure qu'ils grandissent, ils deviennent insupportables pour la famille en particulier.

En effet, la grossesse à l'adolescence est prise au sens de la "grossesse-problème". Cela veut dire que l'idée de vivre une telle expérience, si jeune, seule et sans ressources financières, est inacceptable. C'est un événement catastrophique qui hypothèque généralement l'avenir d'une adolescente. Les enjeux de la mise à terme d'une grossesse représentent un grave problème sur les plans personnel, familial et social. D'après CHELALA, la grossesse de l'adolescente est un *«(...) passeport pour le club de la pauvreté.»*[37]

La pauvreté, une résidence en milieu défavorisé et de nombreux déménagements marquent leur existence.

La grossesse précoce est conçue de manière différente. D'une part, elle est considérée comme un accident, résultant d'une absence ou d'une mauvaise utilisation des méthodes contraceptives. A cet effet, les adolescentes qui apprennent cet incident manifestent un comportement de surprise ou de choc. Elles affichent des réactions émotives.

Par contre, les réactions des auteurs de la grossesse sont rares à observer car ces derniers sont souvent absents lors de l'annonce du résultat du test de grossesse. D'autre part, les adolescentes plus éclairées sont conscientes des conséquences négatives d'avoir un enfant à leur âge et elles prennent une décision d'avorter. Néanmoins, la grossesse à l'adolescence génère habituellement le stress. Cet événement perçu comme dramatique peut laisser, chez l'adolescente enceinte, des séquelles psychologiques graves.

[37] CHELAALA, A.C., «Maternité précoce dans les Amériques», in Santé du monde, juin, 1988, pp.22-23.

C'est dire en somme que la grossesse peut être une source de problèmes en ce qui a trait à la santé physique et mentale de l'adolescente. Comme l'adolescente enceinte est souvent abandonnée par son partenaire, elle doit assumer seule sa grossesse et éventuellement les responsabilités à l'égard de l'enfant à naître. Elle devient alors très dépendante du soutien de ses parents. Cependant, elle subit le plus souvent le rejet psychologique et doit se débrouiller seule. De plus, son enfant n'est pas considéré de la même façon qu'un enfant issu d'un mariage légal. Il est plutôt considéré comme un petit coupable de naissance.

CHAPITRE IV : LA PLACE DE L'ENFANT NATUREL DANS SA FAMILLE MATERNELLE

Une famille sans enfant est une famille malheureuse, condamnée à l'anéantissement d'où l'importance de l'enfant. La famille est le lieu d'insertion de l'enfant dans la société et dans la culture. Même si l'enfant né hors mariage n'est pas bien accueilli dans sa famille comme celui issu d'un mariage légal, ils ont tous besoin d'une famille solide pour asseoir leur personnalité. Sans toutefois entrer en détails, nous allons montrer le rôle de l'enfant dans la famille, comment la famille est importante dans la vie psychoaffective de l'enfant, le vécu de l'enfant naturel et enfin, comment ce dernier est déséquilibré sur le plan affectif.

4.1. La vie enfantine dans la famille

L'enfant joue un rôle important dans la famille. Il est dispensateur de joie et de prestige. L'enfant est la parure, l'habillement des parents. Il est estimé comme source de joie et de bénédiction. L'enfant est perçu différemment selon les milieux et les familles.

Au Burundi, comme ailleurs en Afrique, l'enfant est fortement désiré et aimé et une femme qui n'a pas eu d'enfant est très malheureuse car elle est mal considérée et risque souvent la répudiation. En revanche, une femme qui a engendré beaucoup d'enfants est bien considérée et respectée, enviée par les autres. La présence de l'enfant vient agrandir le pouvoir et prestige de la parenté. En ce sens, l'enfant est considéré comme l'élément premier dans la vie familiale. C'est autour de lui que s'ordonnent les relations familiales.

A ce sujet, Charles NDITIJE souligne que « *La présence de l'enfant dans le ménage est considérée comme deuxième valeur après l'entente entre époux, considérée comme un préalable à la bonne éducation des enfants.* »[38]

Ce sont les enfants qui, à l'âge adulte interviendront pour aider les parents dont l'âge pèse sur eux. Mais pour le cas de la présente étude, l'enfant conçu hors du mariage n'aura ni père connu, ni famille. Il rencontre des problèmes non négligeables dès sa naissance. L'évolution affective peut être perturbée et l'enfant peut même être exposé à des troubles dans la structuration de sa personnalité. Dans une famille, la présence et l'entraide d'un père et d'une mère sont indispensables pour le bien de l'enfant.

4.2. Le foyer familial dans la vie psychoaffective de l'enfant adolescent

Dans notre société, l'importance de la cellule familiale en tant que noyau de base de toute l'éducation est évidente. Les parents sont les mieux à même d'assurer les premiers apprentissages indispensables à l'enfant, pas seulement sur le plan matériel mais aussi sur le plan social et affectif en développant ses facultés de communication avec autrui. L'évolution psychoaffective de l'enfant adolescent est marquée par l'élargissement des personnes qui l'entourent et par les relations qu'il mène avec celles-là. Les relations avec ses parents, sa fratrie et son entourage dès le jeune âge constituent l'ébauche de toute sa vie ultérieure. L'affection provient essentiellement d'un équilibre d'un couple parental. Ce n'est pas seulement de la mère que l'enfant adolescent attend de l'affection. Le père joue aussi un rôle important dans l'univers de l'enfant. Lorsque l'adolescent manque d'affection accordée par son père ou un autre substitut paternel, il s'en suit un manque de modèle de référence. L'absence d'affection paternelle entrave aussi la personnalité

[38] NDITIJE, C., Etude de l'orphelinat au Burundi, Mémoire inédit, FPSE, UB, Bujumbura, 1979, P.32.

de l'enfant adolescent. L'enfant issu d'une mère-célibataire en souffre parce qu'il vit avec sa mère seule ou bien avec ses grands parents.

En effet, les deux parents jouent un rôle important dans le développement affectif de l'enfant adolescent notamment en intervenant pour faciliter l'adaptation de ce dernier dans le milieu social aussi bien proche que lointain. Le rôle de la famille est encore explicité par l'UNESCO lorsqu'elle rappelle que : « *La famille, c'est là où nous acquérons l'essentiel de nos valeurs, de nos attitudes. C'est là que nous nous familiarisons avec nos traditions et nos cultures et avec de nombreuses techniques fondamentales, nous y apprenons également à juger, à appréhender le monde qui nous entoure.* »[39]

Le milieu familial détermine le développement affectif et caractériel de l'enfant adolescent.

Dans l'éducation familiale, la fratrie joue aussi un rôle non négligeable. L'enfant adolescent partage l'amour parental avec ses frères et sœurs. Ces derniers incarnent la rivalité. Avec eux, l'adolescent entre dans la complexité des interactions. En effet, « *la fratrie est le lieu de la rencontre d'autrui avec des discordances et ses oscillations entre accord et jalousie.* »[40]

La fratrie a également pour rôle d'aider l'adolescent à éviter son égocentrisme, à collaborer avec le monde extérieur et à jouer le rôle qui lui est réservé. Elle prépare l'enfant adolescent à la socialisation et aux différents rôles qu'il jouera plus tard à l'âge adulte.

[39] UNESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, 1979, p.47.

[40] Encyclopedia Universalis, Vol. VI., Editeur à Paris, 1980, p.84.

Le cadre familial n'est pas le seul à influer l'évolution psychoaffective de l'enfant adolescent. L'entourage a aussi un rôle à jouer dans le développement de l'affectivité de l'adolescent. Les voisins et la famille élargie jouent indirectement un rôle d'identification qui facilite l'évolution psychoaffective de cet enfant. Ils jouent généralement un rôle de soutien matériel au nouveau foyer et de soutien moral par des conseils mesurés et judicieux. L'enfant naturel, lui aussi, a droit à la vie. Il doit bénéficier des mêmes droits que les enfants issus d'union légale.

4.3. Le vécu de l'enfant naturel dans sa famille maternelle

Dans notre étude, nous nous sommes intéressée aux mères-célibataires vivant toujours sous le toit parental et celles chassées mais vivant avec leurs enfants. C'est pourquoi nous allons montrer les relations que l'enfant naturel entretient d'abord avec sa mère et puis avec ses grands parents.

4.3.1. Les relations de l'enfant naturel adolescent avec sa mère

Etant donné que l'enfant naturel est celui qui grandit souvent loin de son père, l'image maternelle fait de la mère un être exceptionnel que l'enfant désire garder pour toujours. De là, l'absence de la mère affecte profondément tout enfant. Par son amour maternel, la mère essaie de créer l'ambiance familiale. Le climat affectif dans lequel évolue l'enfant lui permettra de supporter le choc qu'il subira plus tard. La personnalité future de l'enfant dépend même de cet amour maternel. A ce propos, G. BASTIN nous dit : « *L'amour maternel est le fondement de la formation du petit homme. Le bébé a autant besoin de la présence humaine d'une maman sécurisante que de nourriture.* »[41]

L'enfant a besoin d'affection car nourrir et habiller un enfant ne suffisent pas pour en faire un être équilibré.

[41] BASTIN, G., L'hécatombe scolaire, Bruxelles, Charles DESSART, 1996, p. 95.

D'une manière générale, l'enfant naturel est éduqué et entretenu par sa mère malgré ses difficultés sociales et matérielles. Devenu adolescent, la mère est beaucoup plus préoccupée par son éducation. L'éducation d'un adolescent est très délicate. Il est plein de bonnes et mauvaises informations reçues des égaux, des lectures,... Une mère seule éprouve des difficultés dans les relations avec son enfant au niveau affectif, éducatif et économique. Pour l'enfant naturel, les relations avec sa mère sont d'une part bonnes mais de l'autre part mauvaises.

Elles sont bonnes dans le sens où la mère est l'objet d'amour pour son enfant adolescent et ce dernier se confie à elle quand il a un problème. La relation entre mère et enfant naturel adolescent doit être parfaite pour qu'il y ait possibilité d'identification des problèmes en vue d'y trouver ensemble des solutions. L'adolescent a besoin de quelqu'un qui peut être disponible pour ses doléances, qui peut l'écouter et l'aider à résoudre ces problèmes rencontrés dans la vie. L'enfant naturel trouve sa mère comme sa confidente car il ne connait pas son père et la plupart des fois il vit avec sa mère seule. Donc, les relations avec sa mère sont bonnes dans la mesure où celle-ci témoigne la confiance à son enfant adolescent.

Elles sont mauvaises car l'enfant naturel grandit dans un milieu familial stressant et frustrant à cause de l'absence de l'un de ses parents. L'atmosphère familiale peut gâcher tout ou provoquer l'édification d'une vie impeccable. Toute communication familiale qui ne présente pas un sens simple, ne peut apporter la confiance et l'amour nécessaire à l'épanouissement d'un enfant naturel. S'il arrive que les relations de l'enfant naturel adolescent avec sa mère soient perturbées, cet enfant pense que tout cela est dû au fait qu'il vit dans sa famille maternelle. Et il commence à chercher son père biologique. Lorsque les parents sont séparés, l'enfant connaît des perturbations. Le MOAL le soutient en disant : « *Foyer dissocié, dissociation familiale, naissance illégitime, abandon à la naissance, sont*

des formules bien souvent retrouvées dans le dossier des enfants inadaptés, en général, et plus spécialement dans celui des jeunes délinquants.»[42]

L'enfant naturel adolescent connaîtra donc des difficultés d'identification et sa socialisation va être carencée. A part la présence maternelle, il peut trouver de l'amour dans les autres figures comme les grands parents.

4.3.2. Relations de l'enfant naturel adolescent avec ses grands parents

Les grands parents jouent un rôle d'autorité, mais d'autorité complémentaire envers les enfants. C'est un rôle indirect. Ils doivent soutenir les parents dans leur conduite envers les enfants et non se substituer directement à eux. Ils restent pour l'enfant la référence et la confirmation de l'autorité parentale. Les grands parents transfèrent naturellement sur les tout petits l'intérêt qu'ils portaient à leurs propres enfants. Sur ce point, SOULE, M. dit ceci : « *Devenus grands parents, le devoir éducatif passe en d'autres mains et ils peuvent alors donner libre cours à leur sentiment. Sous cet angle, l'art d'être grand père tient en somme dans l'oubli de certaines nécessités éducatives»*[43]

Les grands parents sont toujours disposés à prêter une oreille complaisante aux histoires de l'enfant, à son évolution psychique et sociale. En cas d'absence de la mère, l'enfant naturel est souvent dans les mains de ses grands parents ; ce qui témoigne de l'affection qu'ils ont envers lui. En plus de l'éducation que les personnes âgées en général et les grands parents en particulier donnent à leurs petits enfants, les vieilles personnes ne manquent pas de leur raconter des histoires, des légendes, lesquelles histoires sont nécessaires pour l'éducation morale des enfants. Ainsi, les grands parents apparaissent comme des agents socio-éducatifs

[42] LE MOAL, P., Parents séparés, enfants perturbés, Gembloux, Duculot, 1971, p.9.
[43] SOULE, M., Les grands parents dans la dynamique psychique de l'enfant, Paris, ESF, 1979, p.13.

importants et spécialement la grand-mère qui joue pour l'enfant un rôle proche de celui de la mère. Parvenu à l'adolescence, l'enfant naturel se sent plus grand et éprouve le désir de s'affirmer. Il pense que c'est lui qui a toujours raison, s'impose partout et ne veut jamais se soumettre à l'autorité de ses grands parents. Dans ce cas, le sentiment d'incompréhension se manifeste et leurs relations deviennent perturbées.

Pour ce qui est de notre étude, nous savons déjà que cet enfant est un enfant illégitime, c'est à dire que ce dernier est élevé soit dans sa famille maternelle, soit en dehors du toit parental parce qu'il est enfanté par une adolescente mère-célibataire. L'enfant réalise dès lors que mise à part sa mère, il existe d'autres personnes importantes avec lesquelles il peut nouer des relations d'attachement et notamment la grand-mère. Malgré l'attachement de sa famille maternelle, ledit enfant ne connaît pas d'affection paternelle. Et nous allons voir comment une relation familiale peut être à la base de la perturbation psychoaffective de l'enfant.

4.4. Déséquilibre affectif chez l'enfant naturel adolescent

Dès la plus tendre enfance, tout enfant doit être sous la protection de ses parents qui lui servent de base. Ils lui inculquent la personnalité de base. En principe, ce sont eux qui détiennent l'outil valable dans le développement psychoaffectif de leur enfant.

En effet, l'enfant a besoin d'une cellule familiale bien équilibrée pour que son développement soit harmonieux. A ce sujet, NIYUBAHWE rapporte : « *L'amour que l'enfant trouve à l'intérieur du foyer familial permet à sa*

personnalité de se développer tout en acquérant les bases de ses relations futures.»[44]

La présence de deux parents contribue énormément dans l'équilibration psychoaffective d'un jeune enfant.

Concernant l'enfant naturel adolescent, les conditions de filiation légitime ne sont pas réussies. Cela entraîne des perturbations psychoaffectives. L'adolescent ne connaît pas son père alors qu'il doit ressentir la présence de la figure paternelle dans sa famille. Parfois, le père est remplacé par d'autres visages (grand-père, oncle,...).

La présence d'un enfant naturel adolescent crée des querelles au sein de la famille et les rôles ne sont pas bien assumés. Le milieu familial dans lequel il grandit n'offre pas un cadre d'épanouissement de la personnalité. Les substituts parentaux peuvent se montrer trop autoritaires tout en ignorant qu'ils ont affaire à un adolescent. Ou encore, la mère étant seule ne peut pas jouer convenablement le rôle d'autorité et d'affection pour le bien-être de son enfant adolescent, et cela a des conséquences néfastes sur cet enfant. Nous savons que le Moi se construit d'abord par l'identification au parent de même sexe. Il est donc nécessaire que la relation soit stable et positive pour que l'identification s'effectue. Cependant, l'absence de l'autorité parentale et le manque de substitut paternel valable entravent le processus d'identification pour le cas de l'enfant naturel adolescent. LAPLANCHE, J et PONTALIS, J.B. affirment ceci : « *L'identification est un processus psychologique par lequel un sujet assimile un aspect, un attribut de l'autre et se transforme totalement ou partiellement à partir de ce modèle.»*[45]

[44] NIYUBAHWE, A., Attitude du père de famille face aux relations psychoaffectives enfant-marâtre dans la société burundaise, Mémoire inédit, Buja, UB, FPSE, 2000, p.16.

[45] LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J.B., Vocabulaire de la psychanalyse, Paris, PUF, 1967, p.87.

Le manque de référence pour l'enfant naturel prédispose celui-ci à un déséquilibre affectif.

En somme, que ce soit l'enfant illégitime ou l'enfant né légalement, tous ont besoin de grandir dans un type d'interactions familiales bien équilibrées ; car la famille est le premier agent responsable du développement physique, socio-affectif et psychologique de l'enfant.

Après avoir élaboré ces éléments pour le support théorique de notre recherche, nous abordons la deuxième partie qui concerne l'approche méthodologique.

DEUXIEME PARTIE:

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

CHAPITRE V: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

5.1. Problématique

Dans la société burundaise, les naissances hors mariage pour les mères et leurs familles constituent une grande honte. C'est pour cette raison que la virginité prénuptiale revêt une très grande importance. La transgression de ce principe indique une déviance féminine. C'est pour cela que la famille de la jeune fille doit strictement veiller à sa bonne éducation afin de préserver cette virginité jusqu'au jour du mariage.

En effet, l'éducation traditionnelle de la fille burundaise réalisée en grande partie par la mère était fonction de la place qu'elle devait occuper dans la société. De cette façon, elle était axée sur la préparation de la jeune fille à devenir une bonne épouse et une ménagère responsable. A ce propos, J. ANTHONY et G. KOUPERNIK nous font remarquer que : « *L'éducation traditionnelle vise l'intégration harmonieuse de l'individu dans le groupe conformément au statut que lui assignent son sexe, son rang dans la fratrie éventuellement sa caste, le but étant de faire de l'individu une unité pareille aux autres sinon identique.* »[46]

La jeune fille était, de ce fait, conditionnée et orientée vers son avenir de femme. L'éducation traditionnelle consistait en une mise en garde contre les dangers de la sexualité. La mère conseillait à sa jeune fille d'adopter une attitude réservée et même une certaine crainte vis-à-vis des hommes.

Néanmoins, la société burundaise est une société qui évolue. A cet effet, les bouleversements profonds tels que des infrastructures économiques, des

[46] ANTHONY, J. et KOUPERNIK, G., L'enfant dans sa famille, Paris, Masson, 1974, p.27.

technologies, des rapports sociaux, des mentalités, des idéaux nouveaux caractérisent le monde actuel. Ces transformations influent sur l'éducation. Des comportements qui s'écartent un peu des règles de conduite, des normes sociales sont devenus fréquents dans divers milieux du pays. Nous observons aujourd'hui des cas d'indiscipline notoire envers les parents, des cas de grossesses non désirées et autres.

Il est connu de tous que la relation mère-enfant est une condition pour le bon épanouissement de l'enfant. La personnalité de ce dernier dépend en large mesure de la relation qu'il a menée avec sa famille et surtout avec sa mère au cours de sa première enfance. A cet effet, la personnalité de la mère, son comportement, ses attitudes à l'égard de l'enfant auront une influence déterminante sur l'équilibre psychique de l'enfant et cette influence persistera dans la formation et le développement de sa personnalité. Cependant, l'absence ou l'insuffisance affective de la mère-célibataire représente pour l'enfant devenu adolescent une véritable catastrophe en raison de la carence affective dont il est victime. Selon CLEIRENS, B.M. : « *La femme a besoin de se sentir aimée pour pouvoir aimer son double. Elle a besoin de se sentir comprise, entourée, soutenue pour ne pas en vouloir à son mari ou même à son enfant de son abandon psychologique.* »[47]

La mère-célibataire éprouve des difficultés dans sa relation avec son enfant adolescent du fait qu'elle a vécu sa grossesse seule et sa maternité dans des conditions d'anxiété, de culpabilité avec un profond sentiment d'infériorité et cela se greffera sur l'attitude de cet enfant comme le suggèrent les propos de LE MOAL, P. : «*Son attitude va être marquée par une sorte d'osmose. On retrouvera chez l'enfant la même triade : infériorité par rapport aux autres et dévalorisation à*

[47] CLEIRENS, B.M., Psychologie des mères, Paris, Editions universitaires, 1985, p.65.

ses propres yeux-culpabilité par rapport à la mère-anxiété qui découle de tout cela pour aborder la vie.»[48]

De plus, la mère-célibataire, dans certains cas, n'est pas capable de donner l'affection à son enfant adolescent. C'est ce qu'explique le même auteur en ces termes : « *Comment pourrait-elle donner à son enfant ce qu'elle ne possède pas ? Comment pourrait-elle l'aimer vraiment s'il n'est pas le fruit d'un amour ? Comment pourrait-elle lui apporter la sécurité alors qu'elle est elle-même dans l'insécurité ? Comment pourrait-elle l'éduquer valablement alors qu'elle porte en elle l'échec ?»*[49]

Bref, malgré qu'il y ait échange d'amour entre une mère-célibataire et son enfant adolescent, nous remarquons que cet échange est conditionné par nombre de facteurs. En fait, la mère-célibataire en général se trouve dans des conditions telles qu'elle n'est pas en mesure de remplir convenablement ses fonctions ni d'assurer le développement psychologique et social de l'enfant adolescent. C'est ainsi que certaines mères deviennent rejetantes et ne peuvent pas s'empêcher d'en vouloir à l'enfant qu'elles ont mis au monde. En effet, « *la relation mère-enfant est très dépendante de la relation avec l'homme en général et plus spécialement encore avec le père de l'enfant, celui-ci dépendant étroitement de celle-là.... . On en revient toujours à la notion d'une relation triangulaire avec échange dans tous les sens et à tous les niveaux entre les membres de cette triade : Père-mère-enfant.»*[50]

[48] LE MOAL, P., op.cit, p.58.

[49] LE MOAL P., op.cit., p.21.

[50] Idem, pp.21-22.

Par ailleurs, comme le rôle de la mère est d'apporter un amour inépuisable, un dévouement sans limite, une sécurité et ainsi, une acceptation de la relation mère-enfant ; nous nous posons quelques questions en rapport avec la relation mère-célibataire avec son enfant adolescent. Ainsi,

• Cette mère-célibataire qui se sent dévalorisée, inférieure par rapport aux autres, qui porte en elle l'échec, est-elle en mesure de donner à son enfant adolescent cet amour qu'elle n'a pas ?

• Cette mère-célibataire qui a vécu sa grossesse seule et sa maternité dans des conditions d'anxiété, sans quelqu'un qui puisse la soutenir, l'encourager, partager les peines qu'inflige la grossesse, ne va-t-elle pas en vouloir à son enfant adolescent?

• Comment la mère explique-t-elle à son fils ou fille adolescent(e) les questions liées à son origine ?

• Est-ce qu'à son tour elle a la tâche facile quand elle doit donner l'éducation morale ?

• Comment l'adolescent(e) répond-il (elle) aux ordres et interdits de sa mère ?

Toutes ces questions nous ont guidée pour la réflexion de notre problème à l'étude et nous ont amenée à formuler les objectifs de recherche.

5.1.1. Objectif général

L'objectif général de l'étude consiste à découvrir les relations affectives entre les mères-célibataires et leurs enfants adolescents.

5.1.2. Objectifs spécifiques

• Déceler la nature de relations qui s'établissent entre la mère-célibataire et sa famille.

• Etudier le vécu psychoaffectif de l'enfant naturel à l'âge de l'adolescence.

• Déceler les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents.

5.2. Terrain d'enquête et population d'enquête

5.2.1. Terrain d'enquête

Nous avons effectué nos enquêtes dans la Mairie de Bujumbura. Notre sujet d'étude demande une rencontre physique et un échange verbal avec non seulement des mères-célibataires mais aussi avec leurs enfants adolescents. C'est ainsi que nous nous sommes intéressée à ces mères-célibataires et à leurs enfants adolescents. Les cas que nous avons étudiés ont leur résidence dans les quartiers suivants : KINANIRA, NGAGARA, KAMENGE, KANYOSHA et MUTAKURA.

5.2.2. Population d'enquête

Notre travail porte sur *"L'étude des relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents"*. L'univers de notre enquête est constitué non seulement de mères-célibataires mais aussi de leurs enfants adolescents. Ces derniers vivent soit avec leurs mères en dehors du toit parental, soit chez leurs grands parents maternels. Donc, notre population d'enquête est faite par quelques cas visés par la recherche. Cependant, les mères-célibataires retenues par l'enquête ont été choisies selon les critères suivants :

- avoir accouché à l'âge de moins de 18ans ;

- être âgée entre 26-30ans ;

- vivre toujours avec son enfant sous le toit parental ou en dehors de celui-ci.

5.2.3. Technique du choix des enquêtés

C'est le moment de montrer comment nous avons déterminé les cas à étudier. Pour déterminer ces sujets, nous nous sommes servie des informations fournies par l'entourage, compagnons de ces mères-célibataires et nos connaissances. Nous nous sommes limitée à cinq cas vivant dans quelques quartiers de la Mairie de BUJA (Mutakura, Ngagara, Kamenge, Kanyosha et Kinanira). D'après NISABWE, « *les échantillons qualitatifs tendent à être orientés plutôt que pris au hasard, en partie parce que la définition initiale de l'univers à étudier est limitée et en partie parce que les processus sociaux possèdent une logique et une cohérence qui sont généralement réduites en poussières et inutilisables en cas d'échantillonnage aléatoire d'événements.* »[51]

Les sujets ont été choisis parce qu'ils intéressaient notre objet d'étude. Nous nous sommes limitée aux cinq cas car les informations recueillies se répétaient. Concrètement, nous avons procédé comme pour l'échantillonnage "Boule de neige" c'est-à-dire que nous avons dû passer par des intermédiaires et ce sont ces derniers qui nous ont indiqué les mères-célibataires et leurs enfants adolescents concernés par l'étude.

Il y avait déjà une mère-célibataire que nous connaissions à l'UB. Pour garder l'anonymat de nos enquêtées, plutôt que de mentionner leurs noms, nous leur avons appelé par les trois premières lettres de leur nom NDA, BUK, KAN, NIY et MUH.

[51] NISABWE, T., Séminaire de méthodologie de Psychologie sociale, Cours inédit, Buja, UB/FPSE, 1ère Licence P.C.S., A/A 2003-2004.

5.3. Méthode et technique de recherche

5.3.1. Choix de la méthode

Toute recherche nécessite une méthode pour qu'elle soit bien menée. La prévision d'une méthode de recherche permet au chercheur d'affronter sûrement et efficacement le sujet qu'il s'est proposé. Pour notre cas, nous avons jugé d'utiliser la méthode qualitative qui privilégie la qualité et la valeur de l'information dans le but de découvrir ce que la personne ressent. Nous avons à cet effet utilisé l'étude de cas. Nous lisons cela dans Encyclopedia Universalis : « *La méthode des cas est une méthode qui fait usage, à diverses fins, d'exemples détaillés, plutôt que des notions générales. Elle est appliquée aux choses humaines. Dans tous les domaines, le but principalement visé est la reproduction du moins appropriée de situations concrètes et réelles, hautement complexes et l'étude des conditions d'intervention à l'intérieur de ces situations.* » [52]

Elle se préoccupe donc de l'étude intensive en entrant en contact avec les êtres humains concernés par le sujet à l'étude, à chercher à en établir le sens, la structure et la genèse, sans oublier les démarches qui peuvent résoudre ces problèmes.

5.3.2. Technique de recherche : l'entretien semi-directif

En sciences sociales, il n'y a aucune technique qui soit facile en soi ; tout dépend non seulement de celui qui l'utilise mais aussi de la nature d'informations à recueillir. Il s'impose donc pour le chercheur de faire un bon choix de la technique qui pourrait bien cadrer avec sa recherche. Dans le but d'avoir plus d'informations sur les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents, nous avons fait appel à une seule technique à savoir l'entretien semi-directif que nous avons estimé la mieux appropriée.

[52] Encyclopedia Universalis, Volume III, Editeur à Paris, 1980, p.100.

D'une manière générale, l'entretien semi-directif constitue un procédé d'investigation dans les recherches en sciences sociales où le sujet s'exprime librement tout en autorisant le chercheur à intervenir si le besoin se fait sentir. Comme le disent FESTINGER et KATZ : « *Dans les sciences solidement établies comme la physique, on utilise des instruments et des méthodes qui ont fait depuis longtemps leurs preuves(...) mais la science sociale fait de plus en plus appel à des faits que seuls peuvent rapporter les individus qui en font l'expérience. Ce n'est que grâce à des contacts directs avec les intéressés que l'Economiste, le Sociologue, l'Anthropologue peuvent comprendre leur perception, leur expérience et leur projet.* »[53]

Nous avons utilisé l'entretien semi-directif pour obtenir des informations fiables en rapport avec notre étude. L'importance de cette technique est soulignée par R. MUCCHIELLI quand il dit : « *(...) L'on cherche à déterminer les attitudes fondamentales de la personne interviewée sur le problème qui intéresse l'interviewer.* »[54]

Ce faisant, nous avons élaboré un guide d'entretien destiné aux personnes-sujets de notre enquête, tout en souhaitant que les questions soient ouvertes afin que les réponses soient libres.

[53] FESTINGER, L. et KATZ, D., Les méthodes de recherche en sciences sociales, Paris, PUF, 1974, p.10.

[54] MUCCHIELLI, R., L'entretien de face à face dans la relation d'aide, connaissance du problème, Paris, PUF/ESF, 1974, p.10.

5.4. Déroulement de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée en deux phases : la pré-enquête et l'enquête proprement dite. La pré-enquête nous a servie non seulement à nous présenter mais aussi à avertir nos sujets à l'étude que nous allions utiliser un appareil enregistreur.

La phase de familiarisation terminée, nous sommes passée à l'enquête proprement dite. Nous avons mené notre enquête sur cinq cas dont cinq mères-célibataires et leurs cinq enfants adolescents. Tous ces sujets se trouvent dans la Mairie de Bujumbura. Et la technique précédemment annoncée nous a permis de recueillir les informations suffisantes sur notre sujet d'étude.

Avant l'entretien, nous commencions par une brève présentation de nous-même et de l'objet de notre étude. Nous leur sollicitions la disponibilité et la volonté de nous aider. Lors de l'entretien, nous avons utilisé un magnétophone pour minimiser les risques d'omission ou de déformation des informations. Nous n'intervenions, le cas échéant, que par des relances en cas de blocages et de résistances. L'ordre des questions importait peu. Selon PINTO et GRAWITZ : *« A partir du moment où l'enquêté commence à parler, l'enquêteur ne doit pas l'interrompre ou le questionner mais demeure dans une attitude de compréhension.»*[55]

Nous leur garantissions enfin le caractère anonyme de l'entretien. Après, nous avons retranscrit les propos des enquêtés sur des feuilles des papiers afin de les dépouiller, les analyser et les interpréter.

[55] PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, p.650.

5.5. Procédé de traitement de données

Dans ce paragraphe, il s'agit de présenter la procédure du traitement des données recueillies pendant le travail de terrain. Le premier pas était de réorganiser tout le matériel récolté lors de notre enquête. L'étape suivante était d'écouter et réécouter les entretiens enregistrés, les transcrire sur papier afin de mieux les traiter. Pour ce faire, la dernière consistait de regrouper les réponses des enquêtés autour des thèmes tels qu'ils sont révélés. Ainsi, nous avons pu dégager trois thèmes suivants :

-La problématique relationnelle de la mère-célibataire dans son milieu de vie.

- Le vécu psychoaffectif de l'enfant naturel à l'âge de l'adolescence.

-Les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents.

5.6. Les difficultés rencontrées

Dans ce paragraphe, nous présentons les difficultés éprouvées au cours de notre étude. En effet, le premier problème épineux auquel que nous nous sommes heurtée était de trouver nos enquêtés. Malgré le repérage de ces lieux, il nous a été difficile de les trouver à la maison. Parmi ceux qui acceptaient de discuter avec nous, ils nous donnaient des faux rendez-vous ou présentaient des prétextes pour reporter les rendez-vous. Ce qui nous obligeait de retourner plusieurs fois et donc de perdre beaucoup de temps.

Quant au deuxième problème, il était rare de trouver les deux présents (mère-célibataire et son enfant) même si nous évitions que les deux s'influencent dans leurs réponses. Nous avons préféré nous entretenir avec chacun d'eux séparément pour éviter qu'il y ait une influence au niveau de l'information fournie par chacun d'eux

Le troisième problème concernait le magnétophone. Durant l'entretien, nos enquêtés étaient mal à l'aise à cause de cet appareil enregistreur. Il nous fallait donc prendre un autre temps pour leur expliquer encore une fois la nécessité de l'utilisation de l'appareil.

La quatrième difficulté était liée à la résistance. Malgré la mise en confiance, il y en avait ceux qui refusaient de nous répondre, comme le cas de "KAN". Ce dernier était réticent à coopérer. Ce qui nous demandait de prendre beaucoup plus de temps à solliciter leur coopération afin d'avoir des informations fiables.

Dans la partie suivante et la dernière de notre travail, nous présenterons les cas et nous les analyserons pour en dégager les explications.

TROISIEME PARTIE :

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

CHAPITRE VI : PRESENTATION DES MONOGRAPHIES

Dans le souci de mieux confronter notre cadre théorique avec les résultats de l'enquête et en vue de répondre à nos différentes interrogations posées dans la problématique, l'enquête a porté sur cinq mères-célibataires et leurs enfants adolescents dont nous présentons ci-après les monographies.

6.1. Le cas de NDA et JOY (sa fille)

Née à KINANIRA, NDA est une mère-célibataire de 27ans. Elle est la benjamine de famille de 2garcons et 3filles. Elle a encore tous ses deux parents qui sont fonctionnaires de l'Etat. Devenue mère-célibataire à l'âge de 14ans, NDA avec sa fille JOY qui, aujourd'hui a 13ans, ont connu un rejet moral de la part de la famille mais n'ont pas été chassées du toit parental. Mais, NDA a dû abandonner l'école pendant une période d'une année. Elle était en 7ème année quand elle est tombée enceinte. Soutenue par ses sœurs bien qu'elle eût déshonoré toute la famille, NDA a pu réintégrer et terminer ses études secondaires, maintenant elle est mémorante à l'Université du Burundi. NDA habite toujours à KINANIRA.

NDA nous a témoigné qu'elle a été trompée par un jeune garçon de son quartier qui n'a même pas par la suite reconnu la grossesse. JOY, la fille de NDA, étudie en 7ème année. JOY est indifférente par rapport à l'attitude de ses grands parents. A ce sujet, JOY nous a dit qu'elle a eu la chance d'avoir des tantes qui puissent s'occuper d'elle, sinon, elle pouvait aller à l'école sans le petit déjeuner car elle n'est pas à la charge de ses grands parents. Nous avons voulu savoir ce que pense NDA de l'avenir de sa fille. Elle nous a révélé qu'elle n'en sait rien mais qu'elle a espoir que sa fille ne sera pas victime des mensonges des jeunes garçons comme elle. NDA souhaite que sa fille soit bien traitée pour qu'elle puisse avoir un développement harmonieux et équilibré, qu'elle vive et grandisse dans un endroit

sécurisant. Rien d'autres de ses souhaits que de voir sa fille vivre paisiblement et avoir un avenir meilleur, sinon, elle ne voit pas bien comment elle pourra grandir. NDA aime confier ses problèmes à sa grande sœur. Au cours de nos visites, elle nous a affirmé qu'elle n'a pas de problèmes avec ses ami(e)s et son entourage.

Quant aux désirs de JOY, elle nous a fait savoir que si Dieu lui accorde grâce et qu'elle entende par hasard que sa mère a eu un homme qui veut l'épouser, elle louerait l'Eternel sans fin. Car, JOY connait son père mais a été choquée par la défaillance de celui-ci.

Enfin, NDA nous a avoué qu'elle reconnaît ses torts et fait tout pour assurer une bonne éducation à sa fille. Pendant la journée, NDA travaille dans un magasin d'habillement pour gagner de l'argent afin de subvenir à ses besoins et ceux de sa fille.

6.2. Le cas de BUK et YAN (son fils)

Née en commune NGAGARA, BUK est une mère-célibataire âgée de 29ans. Elle avait 15ans quand elle a accouché son fils YAN qui, maintenant, a 14ans nous a-t-elle dit. Elle était en 8ème année et a raté deux ans à cause de la maternité. BUK est orpheline de père. Son père est mort cinq ans après l'accouchement de BUK. Elle est l'unique fille dans une fratrie de trois enfants dont 1fille et 2garcons. BUK habite actuellement à NGAGARA avec son fils chez sa mère. Elle paraît calme et inhibée avec un air timide. BUK a fait l'école technique, car elle n'a pas eu la chance de réintégrer dans une école publique. Maintenant, elle travaille dans un cyber comme technicienne des machines électroniques. BUK a connu des railleries et des moqueries de la part de ses pairs et voisins. Sa grossesse précoce a été source d'un conflit entre son père et sa mère. Elle nous a avoué que depuis

qu'ils ont su qu'elle était enceinte, son père et sa mère se chamaillaient tout le temps.

YAN est en 7ème année. Il est né d'un homme commerçant qui prétendait être fiancé de BUK. Quand BUK avait su qu'elle est enceinte, elle l'a dit à son fiancé mais ce dernier a changé d'attitudes directement et est devenu agressif. BUK a été tellement choquée de la manière dont son prétendant fiancé a réagi. Elle nous a fait savoir que l'auteur de la grossesse a coupé les relations avec elle depuis ce jour même de la révélation. Bien que l'auteur de la grossesse l'ait niée, il venait des fois voir son fils YAN en cachette. BUK a continué en nous disant qu'elle entendait que le père de YAN venait des fois le voir mais ne lui donnait rien. Il passait par son ami du quartier, tout cela se passait quand elle était à l'école, pendant les vacances il ne venait pas.

Mais, sept ans plus tard, le père de l'enfant est revenu lui demander pardon et la mère de BUK l'a conseillé d'accepter. A 12ans, l'enfant de BUK a été doté par sa famille paternelle afin d'être récupéré et être sous leur responsabilité. Cet enfant regrette le fait de ne pas vivre avec ses deux parents. YAN nous a révélé que ça fait mal de ne pas vivre avec les parents alors qu'ils sont tous en vie.

BUK, même si elle a accouché sous le toit parental, elle avoue sa méconduite et entrevoit de bonnes perspectives. Elle nous a fait savoir qu'elle voit en elle l'assurance et la sécurité pour son fils, un des facteurs indispensables pour le bon développement de ce dernier.

6.3. Le cas de KAN et SAM (son fils)

Née à KAMENGE, KAN est devenue mère-célibataire à 15ans. KAN a mis au monde quand elle était en 7ème année dans une école technique. Dégourdie avec un langage spontané, elle habite à KAMENGE avec son fils SAM de 13ans.

Agée de 28ans, KAN est l'ainée dans une famille de 6 enfants dont 3filles et 3garcons. Sa famille habite à KANYOSHA. Les parents de KAN n'ont pas toléré que leur fille accouche étant célibataire. Ils ont cherché à savoir à tout prix le père de leur petit fils et furieux de ne pas le savoir, ils tourmentaient leur fille et l'obligeaient de dire le père de l'enfant. KAN a gardé le secret. Nous avons cherché à savoir pourquoi KAN a refusé de dénoncer l'auteur de la grossesse, elle nous a répondu qu'elle sait le père de SAM mais elle a eu peur de le dénoncer parce que ses parents sont très sévères, ils pouvaient lui faire du mal.

Maltraitée par la suite par sa famille, KAN a erré dans les rues de la capitale de Bujumbura, cherchant l'homme qui l'a engrossée mais en vain. Celui-ci lui donnait quelquefois l'argent de poche. Il était marié mais il lui a caché son statut ainsi que son adresse. KAN nous a fait savoir qu'elle est allée le chercher là où ils se rencontraient souvent. Surprise, elle a découvert qu'il l'a menti, qu'il n'habite pas là et qu'il a une autre femme. Les malheurs de KAN ne s'arrêtent pas là. Elle a adopté un comportement de prostitution car elle devait se débattre pour satisfaire ses besoins ainsi que ceux de son enfant. Elle accompagnait ses amies prostituées qui l'ont hébergée. *"Qui s'y frotte, s'y pique"* : nous-a-t-elle dit.

Trois ans après l'accouchement, KAN a arrêté son métier de prostitution par peur des conséquences. Elle s'est décidée de gagner sa vie autrement. Maintenant, elle est coiffeuse dans un salon de coiffure en commune NGAGARA. Cet échec assumé par KAN a affecté son fils. Nous avons voulu savoir si SAM connaît son père, il nous a avoué qu'il ne le connaît pas. SAM n'a pas pu dépasser la 4ème année primaire suite au manque de suivi de la part de sa mère. Au lieu d'aller à l'école, SAM faisait l'école buissonnière et allait dans un garage de réparation des automobiles. A la question de savoir si sa maman s'occupe de son bien-être, SAM nous a révélé qu'il est allé apprendre le métier de réparation des automobiles car il

voyait que sa mère ne se souciait pas de son bien-être et en plus, les études ne l'aidaient en rien.

Dans ces conditions de vie si difficiles, KAN est consciente des multiples inconvénients de la maternité dans le célibat. A voir la manière dont elle vit avec son fils, KAN nous a déclaré qu'elle a des problèmes particuliers comme le manque d'autorité et de sécurité, ainsi que le déséquilibre affectif.

6.4. Le cas de NIY et MIC (sa fille)

Née à BUBANZA, NIY est mère-célibataire depuis 1994. NIY a 30ans. Elle occupe la 2ème position dans une famille de 4enfants, deux filles et deux garçons. NIY vit avec sa fille chez ses parents à KANYOSHA. Elle était élève dans un Lycée quand elle a été victime d'un viol pendant la crise de 1993. Elle n'a pas reconnu l'auteur du viol et quelques mois après elle s'est retrouvée enceinte. En août 1994, elle a accouché une fille MIC qui, aujourd'hui, a 14ans et est élève en 8ème année dans un Lycée municipal.

NIY nous a dit que ses parents n'ont pas eu la même conviction pour ce qui s'est passé à son égard. Son père a cru que c'est un prétexte pour justifier sa grossesse. Jusqu'aujourd'hui, il n'accepte pas qu'elle a connu un abus sexuel.

NIY nous a également déclaré que son père a manifesté une attitude de rejet vis-à-vis d'elle. Ce rejet a provoqué chez NIY le malaise. La fratrie de NIY a cru et compris le crime que leur sœur a subi. Cette attitude constitue un réconfort pour elle d'autant plus que ses pairs l'ont bien entourée. NIY a fait une école technique. Elle travaille dans un secrétariat public. MIC, l'enfant de NIY, nous a révélé qu'elle est satisfaite de la façon dont elle vit dans la famille maternelle malgré les quelques disputes de ses grands parents. Elle-même nous a dit qu'elle s'entend bien avec ses tantes et oncles mais regrette de ne pas savoir de qui elle est la fille.

Nous tenons à souligner que chaque fois que NIY échange avec sa fille MIC, celle-ci ne cesse de lui poser des questions à propos de son père. A ce propos, NIY nous a déclaré qu'elle n'est pas à l'aise de lui avouer la vérité. Elle a honte de lui dire qu'elle est le fruit du viol. Ce climat de mésentente entre NIY et sa fille MIC handicape leur vie relationnelle. MIC est marquée par des sentiments de frustration et de mécontentement dus au fait qu'elle ne sait rien à propos de son père.

6.5. Le cas de MUH et DAV (son fils)

Née à KAYANZA, MUH est une mère-célibataire de 28ans. Mais sa famille a déménagé en 1998, ils habitent maintenant à Bujumbura. Elle est souriante malgré sa situation. Elle est 3ème enfant dans une famille de 7enfants dont 4filles et 3garçons. MUH étudiait en 7ème année dans un lycée au Nord du pays quand elle a été engrossée. Les autorités scolaires l'ont renvoyée de l'école dès que sa grossesse a été révélée par des on dit. MUH est revenue chez elle, ses parents l'ont accueillie comme d'habitude. Ces derniers pensaient que leur fille était malade. MUH a eu peur de le dire à ses parents mais elle s'est confiée à sa grande sœur. C'est par le biais de celle-ci que les parents de MUH ont connu la vérité. Devenue mère-célibataire à l'âge de 14ans, cet événement a bouleversé l'harmonie familiale et a causé des divisions au sein de la famille. Toute la famille a manifesté un comportement de rejet vis-à-vis d'elle et se chamaillait souvent au sujet d'elle. MUH a connu l'indignation et la stigmatisation de la part de l'entourage sans oublier le mépris de la part de ses pairs. Ceci a créé chez elle un sentiment de repli sur soi, une honte excessive.

Dans sa vie de maternité, MUH a eu de graves difficultés car ses parents, ses frères et sœurs ne l'aidaient en rien. Cette situation a poussé cette jeune maman célibataire à fréquenter encore une fois l'auteur de la grossesse. MUH espérait

avoir le soutien de celui-ci pour ce qui est des besoins de l'enfant. Le fruit de cette relation a été autre que ce qu'elle espérait. MUH a été enceinte de son deuxième enfant. Eu égard à ce scandale, la famille n'a pas pu la tolérer. MUH a été directement chassée du toit parental après la révélation de cette deuxième grossesse. Elle fut séparée de son fils DAV de 3ans, mais malheureusement, il est ressorti de cette deuxième grossesse un mort-né. Aujourd'hui, MUH vit dans le même quartier(MUTAKURA) que ses parents. Elle se débrouille en faisant un petit commerce pour survivre. Elle regrette sa jeunesse car elle n'a pas su comment préparer son avenir. Maintenant, elle n'espère plus avoir un mari.

En ce qui est de ses relations avec son enfant DAV, MUH a des remords de ne pas vivre avec son fils, ce qui fait qu'elle n'est pas sûre du développement affectif de sa progéniture. DAV quant à lui, évolue dans un collège communal mais n'est pas du tout content du comportement de ses grands parents. Il a 13ans. A ce sujet, DAV nous dit que ce sont eux qui ont poussé sa mère à se méconduire et à être enceinte une fois de plus. Il est tolérant vis-à-vis du comportement de sa mère. S'ils ne l'avaient pas maltraitée, cela n'aurait pas pu arriver, nous-dit-il.

La maternité dans le célibat a des effets néfastes et pour la mère et pour son enfant. Selon les dires de DAV, sa naissance a suscité des problèmes dans sa famille maternelle. Cet enfant a connu une perturbation affective et cela est dû à la séparation précoce d'avec sa mère.

CHAPITRE VII : PROBLEMATIQUE RELATIONNELLE DE LA MERE-CELIBATAIRE DANS SON MILIEU DE VIE

Il importe de signaler que la fille est interpellée à se conduire d'une certaine manière et, dans le cas contraire, elle est confrontée aux divers problèmes. Les mères-célibataires encourent des difficultés relationnelles tout d'abord avec leurs familles, et ensuite avec le milieu qui les entoure.

7.1. La mère-célibataire et les conflits familiaux

La grossesse chez la fille adolescente et sa maternité précoce bouleversent les rapports sociaux au sein de sa famille. Elles génèrent des rapports conflictuels de natures diverses entre les différents acteurs de la vie familiale. Ces conflits brisent naturellement l'harmonie familiale et, le cas échéant, peuvent entraîner la rupture de la famille tout entière. Nous avons constaté qu'il existe des enjeux de ces conflits et les agents de la manifestation des conflits.

7.1.1. Enjeux des conflits familiaux

Pour ce qui est des enjeux des conflits qui déchirent les familles, nous avons trouvé que les conflits se structurent autour de trois enjeux majeurs.

a. L'honorabilité de la famille

Lors de nos interviews, nous avons trouvé que la grossesse et la maternité dans le célibat déshonore la famille. Elles jettent de l'opprobre à celle-ci du fait qu'elles sont intervenues hors mariage, c'est-à-dire en dehors des normes sociétales. L'idéal de tout parent, surtout africain, est de marier sa fille suivant les règles établies en la matière. Cela procure au parent, non seulement l'honneur pour avoir fait preuve d'une bonne éducation assurée à sa fille, mais aussi tous les

avantages matériels y relatifs au travers de la dot. Nous tenons ceci grâce aux propos de KAN : *« Erega abavyeyi bose mukurera baba bibaza ko bazoronka agashimwe gakwiranye n'indero bahaye umukobwa wabo. Iyo rero atwaye inda atarubaka aba ateje isoni umuryango na ka gashimwe hari igihe badaheza ngo bakaronke.»*

Ce qui se traduit comme suit : *« En éduquant, tout parent espère être récompensé au travers la dot de leur fille. Si celle-ci tombe enceinte avant le mariage, elle déshonore toute la famille et leur prive de la prestigieuse dot qu'elle attendait.»*

Nous comprenons ainsi que la fille adolescente qui tombe enceinte précocement et accouche hors mariage montre par là sa mauvaise éducation. Celle-ci fait partie de l'ensemble de ces mots dont tout le monde croit maîtriser le sens. Elle est aussi quelque chose dont la réussite est certes imaginable mais qui rate parfois. A propos de l'éducation, nous épousons l'idée de HEFFENER qui dit que : *«L'éducation a pour objet de préparer les enfants à se conduire d'une certaine manière en tant qu'adulte au sein de la société.»*[56]

Au cas contraire de ce qui précède, la fille prive les parents de la dot qui aurait couronné tous les sacrifices qu'ils ont consentis en sa faveur. Cette situation ne peut qu'alimenter les conflits au sein de la famille en mettant en opposition l'adolescente mère et ses parents. Ainsi, la naissance hors mariage au sein d'une famille constitue un déshonneur et une charge.

b. Une charge supplémentaire

Le deuxième enjeu tient à la nouvelle charge socio-économique que l'adolescente mère introduit dans la famille. La mère-célibataire ainsi que sa progéniture sont à la charge des parents en ce sens que les auteurs des grossesses

[56] HEFFENER, E., Pour une mère adulte, Paris, Stock, 1979, p.188.

les renient souvent. Ceci a été le cas pour NDA : *« Abavyeyi ntakundi bagira kuko na nyene inda yari yanyihakanye. Naragize chance kuko benshi baca babirukana iwabo.»*

C'est-à-dire : *« Les parents n'avaient pas d'autres choix car l'auteur de la grossesse m'avait reniée. J'ai eu la chance parce que beaucoup sont chassées du toit parental.»*

Cette situation accroît la frustration des parents. Les réactions de ces derniers varient entre le refus catégorique et la tolérance en passant par la résignation. En fait, les parents ont peur de prendre en charge un enfant dont ils ignorent le père. Par ailleurs, c'est un problème pour eux puisque la fille en question se méconduit, servant de mauvais exemple à ses sœurs et causant à sa famille une charge supplémentaire à laquelle elle ne s'attendait pas. Nous tenons ceci grâce aux propos de NIY : *«Jewe ndabona ko naho i muhira batanyirukanye narabatera ingorane cane kuko hari ivyo barinda kundonderera bijanye n'umuvyeyi ari mu kiriri.»*

Ce qui veut dire : *«Je vois que même si on ne m'a pas chassée de la maison, je leur ai causé d'énormes difficultés car la famille devait se débattre pour me préparer des aliments spéciaux pour les mères qui viennent d'accoucher.»*

Nous rejoignons à ce niveau l'idée de MUJAWAYEZU qui affirme que : *« Pour les mères-célibataires, leur grossesse représente une triple faute pour leur inconscient : tout d'abord, une transgression sexuelle, ensuite une désobéissance à l'autorité et enfin, une agression à l'égard de la famille qu'elle accable de charges supplémentaires.»*[57]

[57] MUJAWAYEZU, A., op.cit, p.99.

Néanmoins, certains parents ne supportent pas que leur fille soit mère dans le célibat et la chassent avec son enfant. Voici ce que nous témoigne MUH : *« Maze gutwara inda ya kabiri nta sentiment bangiriye, basaza banje baciye banyirukana. »*

Ce qui signifie : *« Quand j'ai été enceinte pour la deuxième fois, mes frères n'ont pas eu pitié de moi. Ils m'ont directement chassée. »*

A cause de la maternité précoce, il peut surgir d'autres rapports familiaux d'où le troisième enjeu que nous allons développer dans les lignes qui suivent.

c. Les nouveaux rapports familiaux

Le troisième enjeu résulte des nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille à la suite de la progéniture de la mère-célibataire. Celle-ci est une nouvelle donne avec laquelle les autres membres de la famille doivent désormais compter. Elle rend grands parents ceux qui étaient jusqu'ici parents, double des statuts de oncle et tante ceux qui n'étaient que simples enfants. Ce qui appelle chez ces derniers de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements à l'égard du (de la) petit(e) fils ou fille, du neveu ou de la nièce. Si ces rapports sont mal négociés, cela entraîne généralement des frictions entre la mère de l'enfant et les autres membres de la famille. A titre illustratif, voici ce qu'affirme BUK : *« Basaza banje bama bariko barashwana na maman cane cane ngo nabazaniye uwuza gusahura itunga ryabo. »*

Ceci pour dire : *« Mes frères se disputaient à maintes reprises avec ma mère en disant que j'ai amené un voleur de leur héritage. »*

Nous remarquons avec BANYAKUBUSA que la plupart des fois les problèmes se posent une fois que l'enfant devient adulte : *« Le problème avec les enfants*

naturels va se poser une fois devenus adultes. En effet, l'observation courante montre que le garçon est moins préféré que la jeune fille dans la mesure où il cherchera à réclamer une part d'héritage. Ce problème est plus saillant au cours de ces dernières années où les propriétés sont devenues chères et amenuisées.»[58]

Il en résulte des querelles qui marquent au quotidien certaines familles. Pour le cas de KAN, elle nous raconte : *« I muhira baguma bantuka ngo nazanye ingorane mu muryango. Ntibemera nokumfasha umwana, haragera aho nta nkomoka.»*

Cela veut dire : *« A la maison, ils me lançaient des injures comme quoi j'ai amené des problèmes dans la famille. Ils ne pouvaient même pas m'aider à assurer les soins de l'enfant jusqu'à ce que j'ai déménagé.»*

L'enfant naturel devient l'enjeu même du conflit. Il est un drame qui se joue sur la scène familiale d'autant plus que sa présence dans sa famille maternelle crée un climat d'incertitude au sein de celle-ci.

7.1.2. Les agents de la manifestation des conflits familiaux

Le phénomène "mère-célibataire" engendre les conflits dans la famille et brise son harmonie. Les affrontements ou les heurts intentionnels surviennent souvent dans les familles à la suite des grossesses et maternités précoces. Ils peuvent, s'ils ne sont pas gérés, conduire même à la fragilisation complète de la famille.

L'avènement de la mère-célibataire occasionne souvent des disputes entre les parents d'une part, et altère la confiance et la concorde entre ceux–ci et les autres enfants. Les conflits familiaux occasionnés par la présence de l'adolescente

[58] BANYAKUBUSA, I., Etude du complexe d'œdipe chez lez les jeunes enfants naturels, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 2000, p.85.

mère impliquent plusieurs acteurs dont l'interaction influe sur la dynamique de la vie familiale.

a. Les parents entre eux

La présence d'une mère-célibataire dans la famille fait naître un conflit entre les parents. Il oppose le père à la mère. Généralement, le père accuse la mère d'être complice de sa fille, d'avoir tû les «bêtises» de sa fille, alors qu'elle en était informée, de ne lui avoir pas assuré une bonne éducation. NIY nous a témoigné son cas : *« Maman yari yaragowe, igihe cose papa yaguma amutuka ngo yareze nabi. Hari naho yamukubita akamutako amakosa yanje.»*

Ce qui veut dire : *« Ma mère était malheureuse, à chaque fois mon père l'injuriait d'être une mauvaise éducatrice. Parfois même, elle était battue à cause de mes fautes.»*

BANYAKUBUSA nous fait remarquer ceci : *« La grossesse en dehors du mariage correspond à un meurtre symbolique du père et de la mère. Non seulement l'illégitimité de la situation transgresse la loi du père et profane son nom, mais aussi, la mère est dénigrée dans sa capacité même à inculquer une bonne éducation.»* [59]

Ces accusations vont jusqu'à de graves insinuations telles que *"telle mère, telle fille"*. En d'autres termes, pour le père, la fille n'a fait que reproduire le comportement de jeunesse de sa mère. Le conflit qui résulte de ces accusations se manifeste soit par des querelles entre les deux parents, soit par des violences verbales (injures) du père, soit par la violence physique, soit par une expulsion temporaire ou définitive de la mère du toit conjugal. Cette attitude du père vis-à-vis de la mère découle de la tradition africaine qui responsabilise la femme en général

[59] BANYAKUBUSA, I., op.cit, p.40.

dans l'éducation des enfants, surtout celle des filles. Tout dérapage de leur part lui est directement imputé, en dépit des charges qu'elle assume aujourd'hui dans la vie urbaine. C'est elle qui est devenue, du fait de la crise socio-économique, l'actrice principale de la vie familiale grâce aux activités qu'elle exerce. A ce sujet, BUK rapporte : *«Abavyeyi banje barahatswe kwahukana kuko batanyeko amakosa. Papa yagiriza maman ngo ntatwitayeho, maman akagiriza papa ngo ntaco anezwe mu ndero yabana biwe. Mu majambo make hari akajagari mu nzu.»*

En français : *«Mes parents ont failli divorcer car ils s'accusaient mutuellement d'irresponsabilité quant à l'éducation de leurs enfants. Chacun jetait le tort à l'autre. En peu de mots, c'était la galère en famille.»*

Ce malentendu fait que la mère sort toujours victime d'une telle situation alors que le problème de l'éducation incombe à tous les parents, c'est-à-dire père et mère. Cela aura des répercussions sur la communication entre les parents et la mère-célibataire.

b. Les parents et leur fille mère célibataire

Le conflit qui se manifeste entre les parents et leur fille, mère célibataire est dû au fait que les parents accueillent négativement la maternité précoce et hors mariage de leur fille. Au delà de la charge supplémentaire qu'elle entraîne pour la famille, les parents considèrent que par son acte, la fille enceinte en dehors du mariage les a déshonorés et mérite par conséquent une sanction proportionnelle. Celle-ci va de la bastonnade à l'expulsion du toit parental en passant par des privations de tout genre. Les cas les plus parlants sont ceux de KAN et MUH. KAN déplore cet état de la manière suivante : *« Erega jewe ntibanyirukanye directement, baranturubika kugira ntebe nomoke. Naho vyitwa komba muhira nta*

mahoro narimfise umutima wanje wari utuntuye. Nico catumye mpitamwo kuja kwironderera ubuzima bwanje.»

Ce qui signifie : *« Pour moi, on ne m'a pas chassée directement, on me tourmentait pour me forcer à quitter la maison. Même si j'habitais à la maison parentale, je n'avais pas de paix, mon cœur était plein de chagrin. C'est pourquoi d'ailleurs j'ai décidé de quitter ma famille pour aller chercher ma vie ailleurs.»*

La détérioration des relations entre parents et mères-célibataires fait surgir ainsi un état d'oppression qui dégénère en conflit. Abandonnées à leur triste sort, elles prennent les parents pour des ennemis. La persistance du conflit contraint les adolescentes mères à se prendre en charge, ce qui accroît malheureusement les risques d'autres grossesses comme le cas de MUH nous le révèle : *« Kuko tutigeze twumvikana n'abavyeyi ntaco bamfasha. Nagerageza kurondera ico umwana akeneye kwa se wiwe, vyarashitse ndatwara iyindi nda.»*

Nous traduisons : *« A cause de la persistance du conflit entre moi et mes parents, ces derniers ne m'aidaient en rien. J'essayais de chercher ce qui pourrait satisfaire aux besoins de mon enfant chez son père, ça m'est arrivé d'être enceinte de son deuxième enfant.»*

La position prise par la famille face à la maternité de la fille est donc très déterminante quant à l'orientation de la nouvelle vie de cette dernière.

A la suite de la mésentente familiale survenue à cause d'une naissance illégitime, la mère-célibataire peut connaître des moments difficiles l'entraînant à douter de son avenir. La mère-célibataire peut adopter des conduites anormales comme le précise CLEIRENS : *« Il est difficile, en effet, pour ces jeunes filles qui se sont trouvées mères à peine sorties de l'enfance, de se libérer de cette*

dépendance (...). C'est pour elle l'occasion d'une chute dans un état de dépendance morale et financière plus profond.»[60]

Nous comprenons ainsi que la mère-célibataire a besoin d'autrui qui soit plus compréhensif pour surmonter la détresse émotionnelle à laquelle elle fait face.

c. La mère-célibataire et la fratrie

A côté des deux précédents conflits, un troisième oppose la mère-célibataire et les autres enfants (frères et sœurs), et tourne souvent autour des avantages matériels et de l'enfant de la mère-célibataire. La divergence des intérêts engendre des conflits qui brisent la quiétude familiale. Si les autres enfants voient d'un mauvais œil que certains avantages matériels, notamment la nourriture, les vêtements, soient accordés en priorité à la progéniture de l'adolescente mère, celle-ci par contre pense que l'enfant naturel est aussi un ayant droit au même titre que les autres enfants de la maison. Toutes ces contradictions ne peuvent que provoquer des heurts entre les mères-célibataires et leurs frères et sœurs. Voici ce que NDA nous a partagé à ce sujet : *«Mbega abo muvukana bovyakira neza gute kandi hari ibintu badasubira kuronka canke bakabironka bigoranye kuko haba hongeyemwo uwundi mwana kandi asaba vyinshi?»*

Pour dire : *«Comment la fratrie pourra-t-elle bien digérer la situation alors qu'elle est privée de certains avantages ou les bénéficie difficilement car il y a un élément de trop et qui demande beaucoup?»*

L'attitude adoptée par la fratrie est déterminante dans le réconfort et l'intégration de la mère-célibataire. NIY dit ceci : *«Umuryambwa aba umwe agatukisha umuryango. Mbe abavukanyi boreka kumaramara gute kandi aho baca hose bavuga ngo avukana na naka ?»*

[60] CLEIRENS, B.M., op.cit, p.109.

C'est-à-dire : « *Une faute commise par une seule personne est endossée par toute la famille. Comment la fratrie pourra-t-elle être sans honte alors qu'on les pointe du doigt en disant tel est frère ou sœur de telle mère-célibataire ?*»

L'expérience partagée avec un frère ou une sœur influencera la perception du monde extérieur comme le fait remarquer GOODMAN : « *(...) un enfant qui a un frère ou une sœur apprend la loyauté, le partage, la protection, il apprend aussi le conflit de domination et la compétition. Il a une sécurité dans les aléas de la vie familiale et un compagnon de jeu permanent. Ces expériences influenceront son approche future du monde extérieur.*»[61]

La mère-célibataire a ainsi besoin d'une fratrie qui puisse la comprendre et la soutenir pour retrouver sa sécurité affective bafouée par le climat de mésentente au sein de la famille. Cette sécurité l'aide à revaloriser son image et à se reconnaître comme une personne à part entière.

En gros, l'ambiance morose créée par la présence d'une mère-célibataire désarticule les rapports familiaux, entraîne des clivages entre membres de la famille, bouscule la sérénité des parents, torpille l'éducation des enfants et, en définitive, freine leur épanouissement.

7.2. Attitudes ambivalentes de l'entourage

L'adage burundais selon lequel, "*Umwana ntaba uwumwe*", c'est-à-dire "*L'enfant est un bien commun*" illustre bien que l'enfant appartient à toute la communauté, à toute la société. Il faut donc que tous participent à son développement. Les résultats de l'enquête montrent que l'entourage de la mère-célibataire (ses pairs et ses voisins) réagit différemment face à cette situation.

[61] GOODMAN, S., Livre guide de votre enfant, Paris, Laffont, 1980, p.192.

7.2.1. Les railleries des pairs

Par pairs, nous saisissons le milieu d'égaux dans lequel l'enfant acquiert ses habitudes sociales avec un autre ensemble de règles et d'exigences. Les pairs complètent l'action socio-éducative des parents et c'est parmi eux que l'enfant adolescent choisit ses compagnons. Il apprend à partager avec les autres. Selon DODSON : *« Il lui faut apprendre à partager, à attendre son tour, à demander au lieu de prendre, à exprimer ses sentiments par des mots(...), à participer aussi bien qu'à observer, à développer sa confiance en soi, ses relations avec les autres enfants»*[62]

La mère-célibataire se sent heureuse si elle est aimée, acceptée et admirée par ses pairs. Dans certains cas, les égaux éprouvent un sentiment de pitié envers la victime parce qu'elle est presque rejetée par toute la communauté. Cela la soulage un peu. C'est le cas de NIY : *«Abagenzi banje barambaye hafi, vraiment ntaco nabuze noba ndiko ndababeshera.»*

Ce qui se traduit comme suit : *«Mes amis ont été près de moi, je n'ai rien manqué comme soutien.»*

Dans le cas contraire, elle souffre, elle est frustrée. Nous savons que la maternité dans le célibat est interprétée comme une transgression de la loi. Les pairs manifestent un comportement d'indifférence face à la mère-célibataire et sa progéniture. Ils se moquent d'eux et affichent un comportement de rejet comme cela a été évoqué par BUK: *« Ntamugenzi numwe nasubiye kubona... »*

Cela veut dire : *« Tous mes amis m'ont abandonnée... »*

Ou encore : *« Bose baciye banyinuba ngo ndabamaramaje.»*

[62] DODSON, F., Tout se joue avant 6 ans, Paris, Robert LAFFON, 1972, p.152.

Pour dire : *«Tous mes amis m'ont marginalisé disant que je les déshonore.»*

Toutes ces attitudes négatives des pairs entraînent la mère-célibataire dans une situation d'isolement où elle n'a personne pour partager ses problèmes. Elle ne peut plus affronter les autres, de peur qu'ils se moquent d'elle. Les propos de MUH nous révèlent sa situation : *« Maze kubona ko abagenzi bose banyinuvye naciye mpitamwo kwigumana kuko nasanze ari ba "bakundukize".»*

Nous traduisons : *« Après avoir constaté que mes amis m'ont rejetée, j'ai décidé de gérer la situation seule car ils étaient des profiteurs.»*

Disons qu'à la suite de l'indignation de ses pairs, MUH a subi des problèmes psychologiques tels que le repli sur soi, la peur d'échanger avec quiconque, la perte de l'estime de soi-même. Nous ne pouvons pas ignorer que tout cela peut être à la base du déséquilibre psychoaffectif de la mère-célibataire ainsi que celui de son enfant adolescent. Nous épousons à ce niveau d'idée de MUJAWAYEZU qui affirme que : *« Par le fait même de tomber enceinte, la jeune fille se prive de la compagnie des jeunes filles de son âge. Ce fait l'écarte de groupes des égaux.»*[63]

A travers les interviews de nos enquêtées, nous remarquons que les pairs adoptent un comportement qui varie de la soutenance au rejet.

7.2.2. Le mépris des voisins

Les voisins manifestent des réactions aussi diversifiées. Il y en a, d'une part, qui comprennent ce qui est arrivé à la jeune fille, et d'autres qui ne la comprennent pas.

En effet, certains voisins méprisent la mère-célibataire et ne veulent plus la voir, l'insultent même. KAN témoigne de sa situation : *« Ababanyi baritwengeye*

[63] MUJAWAYEZU, A. op.cit, p.40.

ngo nahora niyorobeka, hari n'igihe bavuga amajambo yo kuntuka ngo ndi "malaya".»

Ce qui signifie : *«Les voisins disaient en riant que je jouais à l'hypocrisie, des fois même, ils me jetaient des mots comme quoi je suis prostituée.»*

Un tel comportement peut être conçu chez la jeune mère-célibataire comme un handicap pour son avenir. Le foyer familial n'est pas le seul à influer sur l'évolution psychoaffective de l'être humain. Les voisins participent au développement affectif de la mère-célibataire. GAHUNGU, B. l'exprime en ces termes : *« L'amour donné par les voisins n'est réalisable que lorsque l'enfant est accepté tel qu'il est dans son milieu de vie. Une situation faisant intervenir de l'agressivité, le rejet, l'abandon, etc.... le blesse aussi profondément que les corrections sévères de la part de l'entourage.»*[64]

La stabilité des relations de la mère-célibataire avec l'entourage représente en quelque sorte une condition de sa sécurité psychoaffective ainsi que celle de son enfant.

D'autres la comprennent malgré qu'ils sachent que les naissances extraconjugales sont déconsidérées dans la société burundaise. A travers le cas de NDA, nous remarquons que ses voisins sont restés près d'elle : *«Ababanyi ntaco batakoze kugira simbe igicibwa muri société. Uyu munsi nimba ntari mwibarabara ndabikesha bo.»*

Ce qui se traduit : *«Les voisins ont tout fait pour que je ne puisse pas être rejetée par la société. C'est grâce à eux si aujourd'hui je ne suis pas errante.»*

[64] GAHUNGU, B., op.cit, p.36.

En définitive, la maternité dans le célibat est un déshonneur au foyer, un mauvais exemple pour la fratrie, une charge supplémentaire pour la famille, une honte pour l'entourage. Au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que la mère-célibataire vit dans une situation problématique quant à ses relations, mais les réactions diffèrent d'un cas à l'autre. L'enfant issu de la mère-célibataire connait des perturbations psychoaffectives du mauvais climat régnant dans la famille de sa mère; c'est ce que nous allons analyser dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII : LE VECU PSYCHOAFFECTIF DE L'ENFANT NATUREL A L'AGE DE L'ADOLESCENCE

Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que les enfants naturels adolescents confrontent pas mal de difficultés dans leur milieu de vie. Ceci occasionne un très grand changement dans leur vie affective et sociale. Ces enfants se heurtent souvent à des problèmes de déséquilibre psychoaffectif, à des frustrations liées à la non reconnaissance de la paternité et aux problèmes d'adolescence.

8.1. Le déséquilibre psychoaffectif

L'enfant naturel est prédisposé aux différentes perturbations psychoaffectives. La plupart des fois, il n'est pas reconnu par son père. Nous sommes du même avis que LE MOAL, P. quand il dit : «*Rien n'est plus insécurisant et dévalorisant que de ne pas savoir de qui on est le fils ou la fille.*»[65]

Dans ces conditions, l'enfant ne connaît pas son père. Et cela entraîne des carences affectives d'origine paternelle et le manque d'autorité paternelle.

8.1.1. L'enfant naturel manque d'affection paternelle

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, les enfants naturels naissent dans des conditions où leur père est souvent absent alors que sa présence dans le foyer est source de sécurité chez l'enfant.

[65] LE MOAL, P., op.cit, p.50.

Le rôle indispensable du père a été également soutenu par WINNICOTT : *« Le père est nécessaire pour l'enfant à cause de ses qualités positives et des éléments qui le différencient des autres hommes, à cause également de la rigueur de sa personnalité. »*[66]

Il s'ensuit donc à l'absence du père, de graves difficultés psychologiques sur le développement de l'enfant adolescent.

Il est vrai que la mère-célibataire apporte des soins à son enfant adolescent, mais elle ne peut pas toucher tous les angles. Elle ne peut pas être un père et une mère à la fois. Voici ce qu'en dit NIY : *«Mu kirundi baravuga ngo ivyara ntirigoye nko kurera. Ntakintu kiruhije nko kurera umwana utazi na se wiwe. Hari ibibazo vyinshi umwana akubaza ukabura ingene uvyishura.»*

Ce qui se traduit : *«L'adage rundi le dit bien qu'accoucher n'est pas aussi difficile qu'éduquer. Rien n'est stressant qu'éduquer l'enfant dont on ne connaît même pas le père. Il y a beaucoup de questions de la part de l'enfant auxquelles il est difficile de répondre.»*

Pour ce qui est de la sécurité affective de l'enfant adolescent, l'affectivité saine et solide doit être avant tout fondée comme le soutient J. PLAQUEVENT : *« L'équilibre premier et fondamental de l'affectivité doit être dès l'origine, une sécurité totale et absolue.»*[67]

L'adolescent a nécessairement besoin de la présence chaude et enveloppante du père et de la mère. Par manque d'affection paternelle, nous voulons dire un manque d'amour paternel, insuffisance des liens affectifs du père. Les enfants naturels en manquent par le fait qu'ils ne sont pas reconnus par leurs pères, ou

[66] WINNICOTT, D.W., L'enfant et sa famille, Paris, Payot, 1978, p.120.
[67] PLAQUEVENT, J., Le premier droit de l'enfant, Paris, Editions de Fallois, 1996, p.134.

qu'ils ne vivent pas avec eux. Etant donné que la présence du père représente et assure à l'adolescent une sécurité physique et morale, celui-ci se sent insécurisé en son absence. Voici ce que nous raconte MIC, l'enfant de NIY : *«Sintahura ingene mama ambwira ngo ntazi papa kandi umwana avuka ku bantu babiri.»*

Ce qui se traduit : «*Je n'arrive pas à comprendre comment ma mère puisse me dire qu'elle ne connaît pas mon père alors que l'enfant naît de l'union de deux personnes.»*

Les propos de SAM, l'enfant de KAN viennent ajouter à cela : *«Ndatangazwa n'abahungu batazi ko kuvyara bijana nokurera.»*

Ce qui signifie : *«Je suis étonné de voir des garçons qui ignorent que le fait d'enfanter exige la responsabilité d'éduquer.»*

L'inquiétude des enfants naturels adolescents rend leurs mères malheureuses, ce qui les condamne à ne pas s'occuper de leurs enfants adolescents comme il faut.

Certes, le père peut accepter de faire vivre son enfant adolescent tout en étant loin de la mère et de l'enfant. Il peut les satisfaire financièrement en leur donnant tout ce dont ils ont besoin. Malgré tout cela, il néglige les rapports affectifs. L'effort fourni par le père pour assurer la sécurité financière ne suffit pas car l'entente et la présence du père et de la mère doivent être absolues. L'adolescent a besoin de l'amour et du soutien pour que sa personnalité se développe normalement. Sinon, il n'acquerra pas le sentiment de confiance vis-à-vis des parents.

Dans certaines situations, l'enfant naturel est déconsidéré dans la société. Il ressent un manque d'affection. YAN, l'enfant de BUK, nous fait savoir

ceci :*«Nk'iyo ndi mubandi bana twigana bakambaza igituma ntabana na papa wanje birambabaza cane kuko numva bavuga ngo yaranyemeye.»*

Ce qui veut dire : *«Quand je suis avec mes camarades de classe et qu'ils me demandent pourquoi je ne vis pas avec mon père, cela me rend furieux parce que d'après les on dit, mon père m'a reconnu.»*

Un père de famille qui ne peut pas assurer la sécurité physique de l'enfant adolescent, ni sa sécurité morale, engendre une situation d'insécurités et d'angoisse chez ce dernier. A cela s'ajoute les propos de BERNARD, P. : « *Le besoin de sécurité doit être satisfait pour vivre une relation sans angoisse avec les autres. Ce besoin de sécurité presqu'aussi vital que la nourriture (...) est assuré naturellement par la mère ou plus précisément par la figure maternelle, qu'elle soit celle de la mère véritable ou de son substitut, une infirmière ou une puéricultrice par exemple. Il est essentiel que le nourrisson ou le jeune enfant trouve à satisfaire ce besoin de sécurité et de protection en vivant des relations affectueuses intimes et continues.»*[68]

L'enfant adolescent deviendra un être bien équilibré grâce à la sécurité affective dont il a bénéficié.

Dans beaucoup de cas, les enfants naturels adolescents manquent d'affection paternelle. Le problème éducatif se fait également sentir et nous ne manquerons pas de signaler qu'ils éprouvent aussi un sentiment d'insécurité tout au long de leur développement physique, psychologique et intellectuel.

[68] BERNARD, P., Le développement de la personnalité, 5ème édition, Paris, Masson, 1979, p.10.

8.1.2. Enfant naturel et carence d'autorité paternelle

Dans la société africaine, l'autorité est centrée sur le personnage du père et nous l'avons déjà soulignée dans le premier chapitre que l'enfant attend de son père l'autorité et l'incarnation de la loi. Cette autorité dépend de l'intention du père et de la manière dont il en use. En effet, pour MICHAUX : « *Les carencés d'autorité souffrent de l'inadaptation sociale grave. La psychologie des carences d'autorité paternelle en particulier dans l'enfance est dominée par la faiblesse du moi, l'organisation capricieuse et le sentiment d'insécurité. Leur personnalité est marquée par l'indécision, l'incertitude et la nonchalance.*»[69]

Nous comprenons avec cet auteur que l'absence de l'autorité paternelle peut être un des facteurs importants dans la déviation des conduites chez la plupart des enfants naturels adolescents. A ce sujet, DAV le fils de MUH se lamente comme suit : *«Barakunda kuntuka ngo sinarezwe, ntaco nsonera kandi ntaco ntinya.»*

Ce qui veut dire : *«Des fois, on m'injurie que je ne suis pas éduqué, que je ne respecte rien et que je n'ai peur de rien.»*

Le père représente alors la force, la puissance, le commandement, ses paroles et ses exemples influencent la mentalité et la conduite de l'enfant adolescent.

Au lieu d'être l'objet d'identification pour les enfants adolescents, le père sera considéré comme un père inapte car le prestige du père dépendra bien moins de ce qu'il aura fait ou dit, que de ce qu'il aura réellement été. Pour ainsi s'occuper de ses enfants à l'adolescence, il faut que le père soit présent à la maison le plus possible. C'est ce que manquent les enfants naturels adolescents. Le cas de JOY, l'enfant de NDA nous prouve que l'absence d'autorité paternelle conduit aux dommages affectifs. Notre enquêtée nous a révélé ceci : « *Nivyo ko ataco mbuze*

[69] MICHAUX, L., Les jeunes et l'autorité, Paris, PUF, 1972, p.7.

mugabo iyo mbonye abandi bana ingene bafyina naba papa babo, nca niyumvira igituma papa wanje atanyemeye. Ivyo birantera ishari muri jewe naho mama atako atagira kugira anyereke urukundo.»

Ce qui signifie : *«C'est vrai que je ne suis en manque de rien mais quand je vois d'autres enfants comment ils jouent avec leurs pères, je me demande pourquoi le mien ne m'a pas reconnu. Cela me rend jaloux même si maman fait tout pour me témoigner son affection.»*

Il est vrai que la mère-célibataire doit avoir une certaine autorité qui n'handicape pas son rôle de donner l'amour à son enfant adolescent, mais cela ne lui suffit pas. Il faut que le père exerce aussi son rôle d'autorité pour que l'adolescent grandisse affectivement équilibré.

Bref, cette absence d'autorité paternelle prive la famille en général et l'enfant adolescent en particulier d'une source précieuse de son équilibre psychoaffectif. Par son autorité, le père symbolise en famille le modèle de référence que nul autre substitut, y compris la mère, ne pourra remplacer valablement. Quant à l'enfant naturel adolescent privé de cette autorité, les conséquences se manifestent à travers des comportements peu recommandables.

8.2. Frustrations liées à la non reconnaissance de la paternité

Les enfants naturels éprouvent des problèmes au niveau de l'insertion familiale et de l'intégration sociale. La plupart d'entre ces enfants naturels adolescents ne sont pas reconnus par leurs pères, ce qui n'offre pas un cadre favorable pour l'épanouissement de leur personnalité. Nous allons voir comment ces enfants n'accèdent pas aux biens familiaux et des fois, cherchent leurs familles paternelles.

8.2.1. Le non accès aux biens familiaux

Etant donné que ces enfants naturels vivent dans leurs familles maternelles, ils rencontrent beaucoup de difficultés. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils voient d'autres visages à part celui de leur mère à savoir les grands-parents maternels, les oncles maternels, les tantes maternels,.... Nous avons vu que les parents et la fratrie ne supportent pas la maternité dans le célibat et l'enfant naturel devient un bouc-émissaire. Ce dernier vit alors dans un milieu familial insécurisant, car les membres de sa famille maternelle n'accomplissent pas respectivement leurs rôles. Surtout, les oncles maternels souhaitent le départ de cet enfant adolescent, et s'il s'agit d'un garçon c'est encore pire. DAV, l'enfant de MUH déplore cet état de la manière suivante : *«Mpora numva ingene ba muyomba bidoga ko nzobatera ingorane nihagera kugabura amatungo narirya maman yantayeho.»*

Ce qui veut dire : *«Il arrive que j'entende mes oncles se lamenter que je poserai des problèmes dans la famille lors du partage de la fortune d'autant plus que ma mère m'a laissé dans leurs mains.»*

Cependant, la question d'héritage distingue la perception de la naissance d'une fille de celle d'un garçon. Au niveau de l'héritage, le système se passe suivant les coutumes. BELLON et DELFOSSE le disent en ces termes : « *Aucun texte ne régissant cette manière, on applique aux nationaux le droit coutumier.»*[70]

Il s'agit des coutumes autorisant aux fils à hériter et à continuer à exploiter la propriété familiale de leur père. Ce qui n'est pas le cas des enfants naturels, car la majorité d'entre eux ne sont pas acceptés par leur père biologique. Les propos de

[70] BELLON, R. et DELFOSSE, P., Codes et lois du Burundi, Bruxelles, Maison FERD LARCIER, 1970, p.117.

SAM, l'enfant de KAN, sont très révélateurs : *«Nka jewe sinigeze menya umuryango wo kwa ba mama icibagiwe co n'umuryango wo kwa ba papa kuko mama yambwiye ko yavuye iwabo mfise amezi icenda gusa. None wumva nkanje notorana hehe ?»*

Cela peut se traduire par: *«Comme moi, je n'ai jamais su ma famille du côté maternel non plus celle du côté paternel car ma mère m'a-t-on dit qu'elle a quitté le toit parental quand j'avais 9mois seulement. Où pourrai-je alors hériter ?»*

L'enfant naturel de sexe féminin est plus accepté dans la famille que l'enfant de sexe masculin car ces premières ne sont pas concernées par l'héritage. L'idée de KANA laisse entendre que : «*Si l'enfant était une fille, il pouvait s'intégrer facilement parce qu'il ne pose pas de problèmes d'héritages. Mais, pour le garçon, c'était une toute autre affaire.»*[71]

Les enfants naturels adolescents manifestent des frustrations à cause du non accès aux biens familiaux et cela peut provoquer d'autres comportements dans leur avenir. En somme, les enfants naturels adolescents se trouvant dans les familles maternelles pensent que leur vie future serait mieux s'ils découvraient leurs familles paternelles.

8.2.2. L'enfant naturel à la recherche de sa famille paternelle

La famille est le tissu social de base où les enfants adolescent trouvent sécurité, soutien moral et matériel. Les parents aident les enfants à comprendre le monde, à trouver des explications ou des réponses à leurs questions, ce que manquent les enfants naturels. Ces derniers ne sont éduqués, dans la plupart des

[71] KANA, P., Quelques aspects de la fonction éducative des interdits qui concernent la fille et la femme et leurs conséquences sur les statuts, rôles sociaux féminins dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine, Mémoire inédit, BUJA, UB, FPSE, 1979, p.34.

fois, que par leur mère seule ou d'autres membres de la famille maternelle. Ces enfants adolescents n'ont pas de modèle complet d'identification faute de l'absence de leur père. Et ceux censés remplacer le rôle du père ne veulent pas de cet enfant, d'où ce dernier souhaite connaître sa famille paternelle.

En effet, parmi nos enquêtés, seul YAN, l'enfant de BUK, a été reconnu officiellement et volontairement par son père. Cet enfant nous a dit ceci : *«Naho mu muryango kwa papa banyemeye, bakemera no kuriha inkwano kugira nje kuba mu muryango wabo, sinigeze mbona papa anyitaho nkiri muto bisa n'uko mama yandeze wenyene.»*

Cela peut approximativement se traduire par : *«Même si ma famille paternelle m'a accepté, et a également accepté de payer la dot pour me récupérer, je n'ai jamais vu mon père s'occuper de moi pendant mon enfance. C'est comme si c'est ma mère qui m'a élevé seule.»*

De ces propos, il ressort l'idée que l'irresponsabilité paternelle entraîne parfois l'adolescent à nier la présence de son père dans le développement de sa personnalité. Le rôle du père est assez important quoique discret, d'où sa présence et son autorité sont indispensables. Selon GLOTON, cette autorité a une valeur importante pour l'enfant : *«(...) dans la relation d'autorité, le subordonné accepte la soumission tout en s'efforçant en permanence de limiter les excès, le supérieur cherche à donner à son autorité l'efficacité maximum par une contrainte étudiée tout en veillant à éviter ce qui remettrait en cause le consensus indispensable.»*[72]

L'enfant naturel adolescent ne vivant pas dans un climat social épanouissant, au sein de sa famille maternelle, est confronté aux difficultés matérielles et psychologiques.

[72] GLOTON, R., L'autorité à la dérive, Paris, Casterman, 1974, p.76.

Signalons aussi que cet enfant adolescent est convaincu que la découverte de sa famille paternelle lui permettra de ne plus être ancré dans cette situation problématique. Il confère toutes les sources relatives à la sécurité, à la satisfaction de tous les besoins et de tout le bonheur à l'autorité de son père biologique. MIC, l'enfant de NIY, veut à tout prix connaître la famille paternelle bien que sa mère l'ignore. Elle l'exprime comme suit: *«Nipfuza ko maman yondonderera iyo umuryango wa papa uri.»*

Nous traduisons : *«Je souhaite que ma mère puisse me chercher là où se trouve la famille de mon père.»*

Il ajoute : *«Naho ambwira ko atazi papa wanje yombwira n'ama traces namake yiwe nkaja kwironderera.»*

C'est-à-dire : *«Même si ma mère me dit qu'elle ne connaît pas mon père, qu'elle me dise au moins ses quelques traces pour que j'aille le chercher moi-même.»*

L'enfant naturel adolescent pense qu'il aurait moins de difficultés en retrouvant son père.

En gros, l'adolescent peut adopter des comportements difficiles à redresser suite aux crises d'adolescence. Nous avons pu découvrir que chez nos enquêtés, il y en a ceux qui ont des problèmes comportementaux.

8.3. Les problèmes d'adolescence

De tous les stades du développement que l'enfant doit franchir, l'adolescence est une période ingrate, une étape dans laquelle le pubère vient d'être plongé. Il est à souligner que son ancien caractère est rompu et que les difficultés nouvelles qu'occasionne ce tournant de vie ne font que le déséquilibrer. Elle est plus difficile pour l'enfant adolescent, les parents et pour les substituts parentaux.

En effet, l'adolescent qui traverse cette période est incité à ne plus obéir aux ordres du supérieur, à vouloir être responsable de tous ses actes. A cette période, l'adolescent est en conflit permanent avec son entourage, surtout les parents, car c'est le moment où l'enfant veut faire ce qu'il veut, il refuse tout ordre. Dans ces conditions, nous sommes d'accord avec LEMAY quand il nous éclaire davantage au sujet de l'agressivité dans le comportement des carencés affectivement : *« L'agressivité est un symptôme fondamental de carence et nous l'avons toujours retrouvée dans nos observations. Elle prend essentiellement sa source dans l'avidité affective et dans le sentiment toujours présent d'être frustré dans son besoin d'amour. »*[73]

Pendant cette période, l'adolescent cherche à se libérer de l'autorité parentale. Pour le cas de KAN, son fils pique des crises de révolte. Elle nous le révèle en ces termes : *«Umuhungu wanje asigaye ataha yaborewe akangumukana.»*

Ce qui signifie: *«Mon fils rentre ivre et se révolte contre moi.»*

Elle ajoute : *«Nibaza ko ari kubera asigaye aca amafaranga y'ibiraka vyo gukora imodoka, aca yibaza ko yakuze ashoboye kwibeshaho.»*

Nous pouvons traduire ces propos ainsi : *«J'imagine que c'est à cause de ce qu'il gagne maintenant en réparant des automobiles qu'il pense qu'il pourra assurer seul sa survie.»*

Au sujet de la révolte, MURY explique : *« Cette révolte doit s'entendre tout comme un cri de détresse, de désespoir, un appel, un besoin d'amour. La réponse*

[73] LEMAY, M., Psychologie juvénile, les désordres de la conduite chez l'enfant et l'adolescent, Paris, Edition Fleurus, 1973, p.171.

de la société et des adultes transforme cette demande d'être compris en haine, de ne pas être écartée.»[74]

De ce qui précède, nous pensons que KAN a besoin d'un cadre de dialogue avec son fils. Les parents ou les substituts parentaux doivent comprendre que l'adolescence est un stade complexe de développement et doivent essayer de comprendre le changement de comportement de leurs enfants.

Pour clore ce chapitre, nous pouvons dire qu'à travers les propos recueillis, nous nous sommes rendu compte que l'adolescent issu d'une union illégitime court une situation problématique. Cette situation est due au manque de substitut paternel valable. L'adolescent a besoin de l'autorité paternelle surtout dans son éducation. Le manque de substitut et la carence d'autorité entraînent des répercussions néfastes sur la vie psychoaffective de l'enfant adolescent.

[74] MURY, G., Les jeunes de la rue : ce qu'ils peuvent de leur vie quotidienne, Toulouse, Privat, 1977, p.13.

CHAPITRE IX : LES RELATIONS AFFECTIVES ENTRE MERES-CELIBATAIRES ET LEURS ENFANTS ADOLESCENTS

Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que tous les cas rencontrés n'entretiennent pas de bonnes relations avec leurs parents et surtout leurs pères. Un des cas de nos interviewés a eu la chance d'être reconnu. Les autres sont victimes de la non reconnaissance de la paternité. Dans ce chapitre, nous allons donc analyser la nature des relations parents-enfant naturel adolescent et l'évolution psychoaffective de celui-ci.

9.1. L'absence de la fonction paternelle

Elle est l'un des facteurs essentiels de l'existence d'un trouble relationnel précoce entre le père et l'enfant adolescent. L'abandon de la fonction paternelle ou l'incapacité à l'assurer ne permet pas la maturation nécessaire à cet enfant. Cette carence paternelle est un facteur important dans l'apparition de différents troubles psychopathologiques de l'adolescent. Un sentiment profond d'insécurité règne et l'anxiété est fréquente. La mère seule n'est pas nantie de l'équilibre nécessaire pour remplir l'ambiance naturelle et l'harmonie dont le père est généralement artisan. Les propos suivants de NDA sont instructifs au sujet du poids du père pour sa fille : *«Harageze igihe ambaza igituma se wiwe ataza kumuraba narimwe, kubera iki atabana natwe ngo nawe aze araronka ibintu abandi bana bahabwa na ba se babo.»*

Ce qui veut dire : *«A un certain moment, ma fille me demandait pourquoi son père ne vient jamais la voir, pourquoi il n'est pas avec nous afin qu'elle ait aussi des biens venant de lui comme ses amis.»*

Nous remarquons que l'enfant adolescent peut ressentir un défaut de l'investissement affectif qui lui est nécessaire, en l'absence des parents ou en l'absence de l'un des parents.

Nous savons par ailleurs que, quand les enfants ont atteint l'âge de comprendre, ils posent beaucoup de questions à propos de leur père comme nous le fait savoir NIY : *«Iyo mfashe umwanya nganira n'umwana wanje ntakindi ambaza atari ibibazo kuri se wiwe. »*

En français : *«Quand je prends du temps pour causer avec ma fille, elle ne cesse de me poser des questions à propos de son père.»*

Il est alors important pour la mère-célibataire de garder sa place de femme et d'adulte tout en expliquant la vérité à son enfant adolescent. Le père qui a une place importante dans la vie d'un enfant peut toutefois trouver un palliatif si l'absence est trop longue ou immuable. La mère peut alors offrir ce rôle à une tierce personne masculine, le grand père, un oncle, un ami très proche. Ecoutons ce que NIY exprime à ce sujet : *«Au fait birantera isoni kumubwira ko yavuye mu mabi nakorewe. Ndavye ukuntu basaza banje bamufata nk'umwana wabo, birantangaza ukuntu ari préoccupé no kurondera se wiwe. »*

Nous pouvons traduire comme suit : *«Au fait, j'ai honte de lui dire qu'elle est le fruit d'un viol. A voir comment mes frères s'occupent d'elle comme leur propre fille, ça m'étonne de voir comment elle est préoccupée de retrouver son père.»*

Cependant, il est important de bien expliquer à l'enfant que telle ou telle personne a une place importante dans sa vie mais n'est pas le vrai père. C'est pourquoi la vérité doit toujours être dite à un enfant, quel que soit son âge. Le père absent ou non a une place dans la vie psychologique de l'enfant adolescent, sa place doit lui être donnée par la mère sous différentes formes. Quelles que soient

les situations vécues par la mère, le père ne doit pas être dénigré. Les raisons de l'absence du père peuvent être expliquées sans pour autant être complètement détaillées.

9.2. Attachement maternel

La première personne à laquelle un enfant a affaire c'est sa mère. La relation que l'enfant noue avec sa mère permet à ce premier de développer et de former sa personnalité. Cette relation doit commencer dès le bas âge. Nous lisons cela sous la plume de PLAQUEVENT : *«Une vraie mère est la première parabole vivante exprimée en relation réelle, en relation vécue, de la vie et de l'amour.»*[75]

La relation de la mère avec son enfant est donc la première expérience de la relation humaine. En effet, la mère est une donnée favorable à l'établissement d'un bon équilibre psychoaffectif. A cela, nous évoquons les propos de YAN, fils de BUK: «*Mama yarageragеje kunyereka urukundo rwose rushoboka, yari gushobora kureka nkaja kwaba papa batarinze kunkwa. Nibaza ko iyo nkwano yerekanye degré d'attachement maman amfiseko.»*

Ce qui se traduit : *«Ma mère a tout fait pour me témoigner amour et affection, elle pouvait me laisser aller vivre dans ma famille paternelle sans condition de dot. Je pense que cette dot est un signe du degré d'attachement qu'elle a pour moi.»*

Nous lisons également dans les propos de JOY, l'enfant de NDA, qu'elle reconnaît beaucoup l'attitude de sa mère, la bonne entente et l'amour sincère qu'elle lui témoigne. Voici ce qu'elle nous a dit : *«Mama ntaco adakora kugira ngire ubuzima bwiza kandi nkurire mu rukundo.»*

[75] PLAQUEVENT, J., op.cit, p.42.

Ce qui signifie : *« Ma mère fait tout pour que je puisse avoir un avenir meilleur et que je puisse grandir dans l'amour. »*

La mère-célibataire procure généralement à l'enfant de la nourriture pour son développement physiologique. Elle lui donne de l'affection et de la sécurité pour sa bonne évolution psychologique. A ce propos, Anna FREUD souligne que : *«Il est du devoir de la mère d'être attentive aux besoins de l'enfant (en nourriture, en sommeil, chaleur, mouvement, confort), de ne pas les méconnaître, ni les confondre avec les autres et de les satisfaire non à son propre rythme et son propre gré mais en adaptant ses actes aux besoins de l'enfant. Pour le nourrisson, sa satisfaction dépend de la mère si elle s'avère le pourvoyeur généreux et toujours disponible de ses soins pressants. Il commence à aimer non seulement les expériences de satisfaction de désir mais la personne même de la mère. »*[76]

De ces propos des enfants de NDA et BUK, nous pouvons déduire que la mère-célibataire doit satisfaire les désirs de l'enfant adolescent, calmer ses pleurs, réduire ses tensions pour éviter toute situation de déplaisir. L'importance du rôle de la mère-célibataire ne se limite pas uniquement à la satisfaction des désirs et besoins de l'adolescent. Il faut en outre lui tracer des lignes directrices à suivre pour mieux favoriser un devoir social et une socialisation réussis. Même si la mère-célibataire essaie de témoigner de l'amour à son enfant adolescent, celui-ci peut être animé par une haine exagérée à l'égard de sa mère. Ceci a été évoqué par NIY : *«Umwana wanje aho agereye muri adolescence sinki mukonya, ngize ngo ndamuhanure ntanyubaha nagato kandi ivyo yabitanguye muruyu mwaka. »*

Ce qui signifie : *«A cet âge d'adolescence, je ne peux plus résigner ma fille, quand je lui donne des conseils, elle ne me respecte pas et cela a débuté cette année-ci. »*

[76] FREUD, A., L'enfant dans la psychanalyse, Paris, Gallimard, 1976, p.193.

Nous admettons que les changements qui s'opèrent chez l'adolescent au cours de son évolution poussent l'enfant à ne pas reconnaître l'autorité de sa mère.

Dans le cas contraire de ce qui précède, l'absence d'une vraie relation mère-enfant adolescent est source de fâcheuses conséquences sur l'adaptation de cet enfant au niveau social. En fait, si la mère n'est pas maternelle, c'est la catastrophe même. Ainsi, lorsque la mère-célibataire se montre toujours anxieuse ou même angoissée, la relation avec son enfant adolescent en est affectée négativement.

Cela va bien entendu se répercuter sur la vie affective de son enfant adolescent. En témoignent les propos de SAM, l'enfant de KAN : *«Uko ndabibona ubuzima mbayemwo ubu ni ingaruka mbi yo kutabana kw'abavyeyi. Na mama vyitwa ngo turabana tubonana rirenze, umwe wese aba ari muma affaires yiwe. »*

Ce qui signifie: *«J'ai l'impression que la vie que je mène n'est que la conséquence d'avoir des parents séparés. Même ma mère, on se voit au coucher du soleil alors qu'on vit ensemble. Chacun passe sa journée dans ses affaires.»*

En fin de compte, nous constatons que la mère doit assurer les soins dont l'enfant adolescent a besoin parce que le développement affectif de ce dernier en dépend. Même si la mère-célibataire n'est pas dans les bonnes conditions, elle fournit des efforts pour assurer la survie de son enfant adolescent. Nous ne pouvons pas oublier la part des oncles et tantes dans le processus de socialisation de l'enfant naturel adolescent.

9.3. Attitudes contradictoires de l'oncle et de la tante

Dans la société burundaise, l'éducation de l'adolescent incombe normalement à toute personne adulte. Les parents attendent une grande intervention, un soutien de la part du monde extérieur, au niveau de l'éducation de

leurs enfants adolescents. Les grands-parents, les oncles, les tantes, peuvent répondre aux besoins de ces enfants. Ils peuvent même les récupérer et assurer leur éducation. Ces relations de solidarité apparaissent aussi dans l'adage rundi : " *Umwana ni uw'umuryango*" c'est-à-dire " *L'enfant est un bien familial*". Ce qui montre que la responsabilité de l'éducation de l'enfant adolescent revient à toute la famille voire à l'entourage en cas de besoin.

En effet, nous savons que les oncles et les tantes jouent aussi un rôle socio-éducatif pour l'enfant adolescent. JOY, l'enfant de NDA, est en bons termes avec ses tantes. Elle n'a pas caché sa satisfaction quand nous lui avons demandé le type de relations qu'elle mène avec ses tantes : *«Aba tantes banje nta ngorane dufitaniye, wanashaka abantu benshi bazi ko tuvukana.»*

Pour dire ; «*Je n'ai pas de problèmes avec mes tantes, si tu veux, beaucoup de gens pensent que nous sommes des sœurs.*»

Il est clair qu'entre JOY et ses tantes règne un bon climat socio-affectif. Ses tantes adoptent une attitude favorable vis-à-vis d'elle. Mais, nous avons constaté que cette fille n'est pas en bons termes avec ses oncles. Voici ce qu'elle nous a dit à propos : « *(...) ariko basaza ba mama ntibashaka kumbona.* »

Ce qui signifie : *«(...) mais mes oncles maternels ne veulent pas me voir.»*

Nous constatons que même en l'absence de la mère, les tantes peuvent remplacer valablement cette figure maternelle. Elles jouent aussi un rôle non négligeable dans l'équilibre psychologique et dans le processus de socialisation de l'enfant naturel adolescent. Ajoutons aussi que l'attitude d'attachement et d'amour adoptée par les tantes est un facteur important dans le développement de la personnalité de l'enfant naturel qui vit chez ses grands parents.

Au lieu de protéger l'enfant à l'adolescence, certains oncles manifestent une méfiance envers lui. Celui-ci est censé voir dans l'image d'un oncle maternel, l'image de son père absent. Autrement dit, les oncles doivent jouer le rôle d'autorité qu'incarne le père. L'adolescent prend pour modèle l'adulte qui représente pour lui l'autorité et la sécurité. Ce qui n'a pas été le cas de DAV, l'enfant de MUH : «*Kuntandukanya na mama ngifise imyaka itatu gusa, kwabaye ukutanyiyumvirako. Ko bari bamwirukanye bari guca bagerageza kunyereka urukundo yari kunyereka. Au fait, sinzi aho mpagaze kuko aho mbaye ntibankunda.*»

En français ; «*Me séparer de ma mère alors que j'avais trois ans seulement, ils n'ont pas pensé à moi. Comme ils l'ont chassée, il fallait qu'ils me donnent l'amour qu'elle devait me donner. Au fait, je ne sais pas où j'en suis car on ne m'aime pas dans cette famille.*»

A travers ces propos, nous pouvons dire que certains de nos enquêtés ont développé de la haine envers certains membres de famille. Le fait que les personnes proches ne s'intéressent pas à l'enfant naturel adolescent fait que celui-ci développe des sentiments négatifs à leur égard. Dans ce cas, l'adolescent grandit déséquilibré à cause de cette attitude de rejet de ses oncles et parfois des tantes. La qualité de relation entre l'enfant naturel adolescent et les groupes familiaux auxquels il appartient, a des répercussions sur la vie affective de ce dernier. Ici, nous pouvons affirmer que le manque ou le défaut de l'investissement affectif envers l'adolescent enfant naturel interfère avec son épanouissement physique, cognitif et affectif. Les enfants naturels adolescents ont donc besoin d'un bon climat familial pour retrouver le moral. Bref, le rôle essentiel du père et de la mère n'est pas exclusif, car l'absence de l'un ou des deux crée des problèmes affectifs pour ce qui est du développement harmonieux de l'enfant naturel adolescent.

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

Notre travail avait pour but d'étudier *"Les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents"*. Il était articulé sur trois parties essentielles à savoir le cadre théorique, les considérations méthodologiques et la présentation, l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête. Pour atteindre nos objectifs, nous sommes passée par un cheminement que nous rappelons brièvement.

Dans la première partie, nous avons d'abord introduit le sujet dont nous avons justifié le choix et montré sa délimitation. Nous avons ensuite élucidé les concepts clés comme l'affectivité, l'image, l'adolescence, la maternité, mère-célibataire et l'enfant naturel. Nous avons aussi dégagé quelques généralités sur l'éducation au Burundi, après quoi, nous avons parlé de la mère-célibataire dans la société burundaise. Nous avons en outre passé en revue la place de l'enfant naturel dans sa famille maternelle.

La deuxième partie a débuté avec la formulation de notre problématique de recherche comportant une série de questions qui nous ont conduite à la formulation des objectifs de notre recherche. S'agissant de la démarche méthodologique, nous avons parlé du terrain d'enquête, de la population d'enquête et du choix de la méthode. Et comme technique, nous avons utilisé l'entretien semi-directif. Enfin, nous avons décrit le déroulement de l'enquête, le procédé de traitement de données et les difficultés rencontrées.

Dans la troisième partie, nous avons présenté les cas, analysé les données et interprété les résultats de l'enquête. Les données recueillies ont été dépouillées sous trois thèmes correspondant aux objectifs de recherche :

• La problématique relationnelle de la mère-célibataire dans son milieu de vie ;

• Le vécu psychoaffectif de l'enfant naturel à l'âge de l'adolescence ;

• Les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents.

Ainsi, le dépouillement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies nous ont conduit aux résultats suivants.

Le premier objectif spécifique consistait à " *Déceler la nature de relations qui s'établissent entre la mère-célibataire et sa famille*". A ce sujet, les entretiens menés au cours de notre enquête nous ont fait découvrir que la mère-célibataire entretient souvent de mauvaises relations avec sa famille d'une part, et avec son entourage de l'autre part. L'analyse des cas a montré que la maternité dans le célibat entraîne des conflits au sein de la famille, car la jeune fille enceinte déshonore sa famille. Cette situation jugée problématique soulève de multiples interrogations. Parmi nos enquêtées, KAN et MUH ont été chassées du toit parental parce que leurs familles n'ont pas supporté cette situation. Les trois autres NDA, BUK et NIY vivent toujours sous le toit parental. Mais, elles nous ont révélé que même si elles n'ont pas été expulsées du toit familial, elles rencontrent des difficultés à cause des conditions matérielles et financières dans lesquelles vivent habituellement ces mères-célibataires. Quant à l'entourage, les résultats de notre enquête nous ont montré que face à ce drame, les voisins et les pairs ont adopté des comportements variés, allant de la compréhension, du soutien au rejet.

Bref, à partir de cet objectif, nous pouvons retenir que la maternité précoce est représentée de façon très négative, parfois, même de façon dramatique. La famille monoparentale, disposant d'un seul parent est souvent inapte à donner à l'enfant adolescent ce dont il a besoin pour son développement psychoaffectif et social. L'enfant a besoin d'un père et d'une mère formant un couple stable, ce qui

n'est pas le cas pour les enfants naturels. Ceci constitue l'objet du second thème. Le premier objectif spécifique a été atteint.

Au sujet du deuxième objectif spécifique pour qui il était question d'" *Etudier le vécu psychoaffectif de l'enfant naturel à l'âge de l'adolescence*", nous avons pu remarquer que l'enfant naturel adolescent vivant avec sa mère sans la présence du père biologique est marqué par la carence affective et la carence d'autorité paternelle. A ce sujet, le rôle du père en tant qu'éducateur nous paraît essentiel pour aider l'enfant adolescent à accepter les contraintes de la vie sociale et à acquérir sa propre identité. La mère-célibataire à elle seule, est incapable de donner à son enfant adolescent l'affection et l'autorité dont ce dernier a besoin pour vivre et grandir d'une façon équilibrée. Les enfants naturels adolescents sont frustrés par ce fait qu'ils ne voient pas leur avenir, car les membres de leurs familles maternelles ne sont pas préoccupés de leurs problèmes. D'où, ils pensent que la découverte de leurs familles paternelles leur permettrait de quitter la situation problématique caractérisée par un avenir incertain.

Le dernier objectif spécifique était libellé comme suit " *Déceler les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents".* En analysant ces relations, il est ressorti de notre recherche que nos enquêtés sont déséquilibrés affectivement. Les enfants naturels adolescents connaissent un problème d'ordre psychoaffectif car il est impossible de grandir et de se développer sans être attaché, accepté par son milieu. Tout dépend de la manière dont ils sont entretenus, encadrés et éduqués. Eu égard aux résultats auxquels nous avons abouti en rapport avec la relation parents-enfant, nous nous sommes rendu compte que les enfants naturels adolescents ont des problèmes avec les membres de la famille maternelle. Leurs substituts parentaux ne les couvrent pas d'affection, d'amour et de sécurité.

Pour que le développement de l'enfant soit harmonieux, il faut que ce dernier jouisse d'une certaine harmonie conjugale. Nous avons pu constater à travers cette présente étude que l'absence paternelle entraîne une insécurité affective non seulement chez l'enfant naturel adolescent mais aussi chez sa mère. La femme doit être couverte d'affection de la part de son mari, afin de la partager avec ses enfants. Or, la mère-célibataire connaît aussi ce problème psychoaffectif car elle est souvent rejetée, soit par l'auteur de la grossesse, soit par sa famille. D'où elle ne pourra pas donner à ses enfants ce qu'elle ne possède pas elle-même. Si la mère se montre angoissée, la relation avec son enfant adolescent est affectée négativement. Cela a des effets néfastes sur la vie affective, éducative et matérielle de l'enfant adolescent. Le fait d'être enfant naturel marque profondément le développement psychoaffectif. Au terme de ce travail, les mères-célibataires ont évoqué aussi les difficultés qu'elles rencontrent dans l'éducation de leurs enfants adolescents. Il s'agit des problèmes liés à la sexualité surtout chez les filles adolescentes. Nous avons remarqué que le rôle des mères-célibataires dans l'éducation sexuelle est complexe dans la mesure où elles-mêmes sont gênées pour l'assurer. L'adolescent est agité en lui et par conséquent, il dévie vis-à-vis des recommandations de sa mère. Enfin, les mères-célibataires et leurs enfants adolescents gardent une blessure affective car ils ne cessent jamais de regretter leur état.

Au bout du compte, nous pouvons conclure que l'objectif général qui visait à *"Découvrir les relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents"* a été atteint.

Cependant, malgré cela, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Nous demandons à tout chercheur intéressé par ce domaine délicat, de venir compléter la présente étude. Ainsi des recherches qui étudieraient par exemple *Le*

vécu psychoaffectif de l'enfant naturel adolescent dans sa famille paternelle ou encore *Impact des conditions de vie de l'enfant naturel dans sa vie conjugale* pourraient être envisagées. Nous nous en voudrions si nous bouclions cette étude sans émettre quelques suggestions dans le cadre de l'amélioration du bien être social et affectif de la mère-célibataire et de son enfant adolescent :

Aux mères-célibataires :

• Adopter un comportement responsable pour la sauvegarde de leur dignité et le bonheur de leurs enfants ;

• Initier des activités génératrices de revenu pour vivre une vie descente et éviter d'exposer leur vie et celle de leurs enfants ;

Aux jeunes garçons et filles :

• S'abstenir à défaut de quoi utiliser le préservatif pour éviter les grossesses non désirées ainsi que les conséquences négatives ;

• Etre responsable de la vie sexuelle qu'ils mènent, et si par accident ils enfantent, il faut être responsable de la progéniture pour atténuer les conséquences de ces naissances.

Aux parents :

• Aménager suffisamment de temps pour l'éducation sexuelle de leurs enfants et attirer leur prudence en rapport avec la complexité des conditions de vie en ville.

A l'Etat :

• Introduire le cours révisant l'éducation sexuelle dès l'école primaire ;

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux

1. ANTHONY, J. et KOUPERNIK, G., L'enfant dans sa famille, Paris, Masson, 1974.

2. BASTIN, G., L'hécatombe scolaire, Bruxelles, Charles DESSART, 1996.

3. BELLON, R. et DELFOSSE, P., Codes et lois du Burundi, Bruxelles, Maison FERD LARCIER, 1970.

4. BERNARD, P., Le développement de la personnalité, 5ème édition, Paris, Masson, 1979.

5. CHELALA, A.C., «Maternité précoce dans les Amériques», in Santé du monde, juin, 1988.

6. CLEIRENS, B.M., Psychologie des mères, Paris, Editions universitaires, 1985.

7. DEBESSE, M., Univers de psychologie, Vol. VIII, Paris, Ed. Lidis, 1981.

8. DEPERRETTI, A., Libertés et relations humaines, Paris, Ed. de l'EPI, 1967.

9. DODSON, F, Tout se joue avant 6 ans, Paris, Robert LAFFON, 1972.

10. DORTEAU, F., Univers de la Psychologie, Editions Lidis, V6, Paris, 1966.

11. FESTINGER, L. et KATZ, D., Les méthodes de recherche en sciences sociales, Paris, PUF, 1974.

12. FRANCES, R., La perception, Paris, PUF, 1966.

13. FREUD, A., L'enfant dans la psychanalyse, Paris, Gallimard, 1976.

14. GAUQUELIN, M. et F., La psychologie moderne de A à Z, Paris, Retz, 1971.

15. GLOTON, R., L'autorité à la dérive, Paris, Casterman, 1974.

16. GOODMAN, S., Livre guide de votre enfant, Paris, Laffont, 1980.

17. HEFFENER, E., Pour une mère adulte, Paris, Stock, 1979.

18. LAFON, R., Vocabulaire de Psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, PUF, 1963.

19. LAPPASADE, G., L'entrée dans la vie, Ed. de Minuit, 1963.

20. LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J.B., Vocabulaire de la psychanalyse, Paris, PUF, 1967.

21. LEMAY, M., Psychologie juvénile, les désordres de la conduite chez l'enfant et l'adolescent, Paris, Edition Fleurus, 1973.

22. LE MOAL, P., Parents séparés, enfants perturbés, Gembloux, Duculot, 1971.

23. LEON, A., Manuel de Psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1977.

24. LESCURE, M., Les carences éducatives, Toulouse, Edouard Privat Editeur, 1978.

25. MAUCO, G., Psychanalyse et éducation, Paris, Aubier-Montaigne, 4ème Edition, 1979.

26. MICHAUX, L., Les jeunes et l'autorité, Paris, PUF, 1972.

27. MOSCOVICI, S., Santé, maladie et analyse d'une représentation sociale, Paris, Mouton, 1969.

28. MUCCHIELLI, R., L'entretien de face à face dans la relation d'aide, connaissance du problème, Paris, PUF/ESF, 1974.

29. MURY, G., Les jeunes de la rue : ce qu'ils peuvent de leur vie quotidienne, Toulouse, Privat, 1977.

30. MWOROHA, E., Histoire du Burundi des origines à la fin du XIX ème siècle, Paris, Hatier, 1987.

31. PARROU, H. I., Histoire de l'éducation dans l'antiquité, Paris, Edition du Seuil, 1965.
32. PICHOT, F., Résistance et compliance à la contraception de l'adolescente, Vol. 13, n°10, 1985.

33. PIERON, H., Vocabulaire de la Psychologie, Paris, PUF, 1957.

34. PINTO, R. et GRAWITZ, M., Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1971.

35. PLAQUEVENT, J., Le premier droit de l'enfant, Paris, Editions de Fallois, 1996.

36. POROT, M., L'enfant et les relations familiales, Paris, PUF, 1954.

37. SERON, X., LAMBERT, J-L. et MARMA, V-L., La modification du comportement, Théorie-Pratique,Ethique, Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1977.

38. SOULE, M., Les grands parents dans la dynamique psychique de l'enfant, Paris, ESF, 1979.

39. SPITZ, R., De la naissance à la Parole, Paris, PUF, 1965.

40. VANDENPLAS HOLPER, C., Education et développement social de l'enfant, Paris, PUF, 1979. [1]

41. VERDIER, P., Le secret sur les origines : problèmes psychologiques, légaux, administratifs, Paris, ESF, 1986

42. WEBER, S., Aspirations et modèles dominants au Brésil, Paris, Ed. du CMRSS, 1976.

43. WINNICOTT, D.W., L'enfant et sa famille, Paris, Payot, 1978.

II. Autres documents

1. BANTEYUBWOBA, R., Les aspirations des jeunes filles des centres socio-éducatifs à l'amélioration des conditions psychologiques dans leur vie de ménage, Bujumbura, UB, FPSE, 1983.

2. BANYAKUBUSA, I., Etude du complexe d'œdipe chez lez les jeunes enfants naturels, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 2000.

3. BIGANGARA, J. B., Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1986.

4. Encyclopedia Universalis, Volume III, Editeur à Paris, 1980.

5. Encyclopedia Universalis, Vol. VI., Editeur à Paris, 1982.

6. GAHUNGU, B., Les problèmes rencontrés par les femmes divorcées dans l'éducation de leurs enfants, Mémoire inédit, UB, FPSE, 2006.

7. INAMAHORO, A., Revalorisation de la culture traditionnelle à travers l'éducation des enfants, Mémoire inédit, UB, FPSE, Juillet, 1988.

8. KANA, P., Quelques aspects de la fonction éducative des interdits qui concernent la fille et la femme et leurs conséquences sur les statuts, rôles sociaux féminins dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine, Mémoire inédit, BUJA, UB, FPSE, 1979.

9. Ministère de la justice, C.P.F., in BOB, article 215, Bujumbura, juin, 1993.

10. MUJAWAYEZU, A., Représentations et attitudes des paysans face aux mères célibataires, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 1982.

11. NDAYISHIMIYE, I., Etude des difficultés psychoaffectives rencontrées par les enfants naturels, Mémoire inédit, FPSE, 2000.

12. NDIKURIYO, P., Attitudes de la femme paysanne face à l'émancipation féminine, Mémoire inédit, UB, FPSE, Bujumbura, 1983.

13. NDITIJE, C., Etude de l'orphelinat au Burundi, Mémoire inédit, FPSE, UB, Bujumbura, 1979.

14. NISABWE, T., Séminaire de méthodologie de Psychologie sociale, Cours inédit, Buja, UB/FPSE, 1ère Licence P.C.S., A/A 2003-2004.

15. NIYUBAHWE, A., Attitude du père de famille face aux relations psychoaffectives enfant-marâtre dans la société burundaise, Mémoire inédit, Buja, UB, FPSE, 2000.

16. O.M.S., Analyse diagnostique de la situation de la violence des femmes sinistrées au Burundi, Bujumbura, O.M.S., 1998.

17. SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de Psychologie, Paris, Bordas, 1980.

18. SILLAMY, N., Dictionnaire de Psychologie, Paris, Bordas, 1983.

19. UNESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, 1979.

20. Univers de la psychologie, Vol. V, Paris, Edition Lidis, 1981.

III. Source internet

http: //www.infoforhealth.org/pr/prf/fj41/fj41chap2_2.shtml.

ANNEXES

Annexe I: Présentation et consigne en kirundi

Mupfasoni,

Mwigeme,

Musore,

Mwaramutse,

Jewe nitwa MANIRAKIZA Dany Bella, ndi umunyeshure wo mw'ishure Kaminuza y'Uburundi, nkaba ndiko nkora igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo.

Nashaka kubasaba ngo munkundire tuganire kuvyerekeye igishika abigeme bibarukiye muhira bagiriranira n'abana babo. Ivyo muza kumbwira bimfitiye akamaro ntangere mw'irangurwa ry'iki gikorwa. Nico gituma nza gukoresha aka kuma mubona, kugira ntihagire ibinsiga canke ico nzohindura muvyo muzoba mwanyagiye.

Muvuge neza uko mubibona ata gutinya, kuko ivyo tuvugana ari ibanga atawuzogenda kubivuga.

Murakoze.

Annexe II : Guide d'entretien en kirundi (ku bigeme bavyariye iwabo)

I. Ibiranga uwishura

-Izina n'amatazirano :

-Aho uba:

-Imyaka wari ufise igihe wibaruka :

-Ubana n'abavyeyi canke warimutse:

-Imyaka ufise ubu:

-Akazi ukora:

-Nyene inda: arazwi ☐ ntazwi ☐

-Umwana: umuhungu ☐ umukobwa ☐

-Imyaka afise:

II. Ibibazo nshingiro vy'ikiganiro

1. Nk'umwigeme wibarutse ukiri inkumi,ni izihe ngorane wagize aho ubaye?

2. Mwoshobora kumbarira ingene abavyeyi bawe, abo muvukana canke ababanyi bawe bifashe umaze kwibarukira I muhira?

3. Mubanye gute n'umwana wanyu?

4. Mubona gute imigenderanire umwana wanyu afitanye na inakuru na sekuru?

5. Vyoba bishika mukaganira n'umwana kubijanye na se n'abiwabo?

6. Ni iyihe nyifato aca agira?

7. Mu vyifatamwo gute kugira imigenderanire yawe n'umwana ntitosekare?

8. Wiyumvira iki kuri kazoza k'umwana wawe?

Annexe III : Guide d'entretien en kirundi (ku bana b'ishushu)

I. Ibiranga uwishura

-Izina n'amatazirano :

-Imyaka :

-Igitsina :

-Izina rya se :

-Izina rya nyina :

-Umwaka w'ishure :

II. Ibibazo nshingiro vy'ikiganiro

1. Wombwira abo mubana i muhira?

2. Ni izihe ngorane nyamukuru ugira, nk'umwana w'ishushu?

3. Mubanye gute na mama wawe?

4. Ni iyihe migenderanire yawe n'umuryango w'iwabo na mama wawe?

5. Ni iyihe migenderanire mufitaniye na so?

6. Ni izihe ngorane ugira imbere y'urunganwe rwawe canke abavyeyi bawe?

7. Mu muryango wa mama wawe, ubayeho gute?

8. None mama wawe umwiyumvira gute?

Annexe IV : Présentation et consigne en français

Madame,

Jeune fille,

Jeune garçon,

Bonjour,

Je m'appelle MANIRAKIZA Dany Bella, je suis étudiante à l'université du BURUNDI au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education et je suis en train de rédiger un travail de fin d'études universitaires (mémoire).

Je voudrais vous demander de m'accorder un entretien sur un sujet qui porte sur : «*Etude des relations affectives entre mères-célibataires et leurs enfants adolescents*».

Des réponses personnelles et sincères me seront d'une grande utilité pour mieux cerner le sujet que je me suis proposé d'étudier. C'est pourquoi je vais me servir de ce magnétophone que vous voyez pour que rien ne m'échappe et pour éviter d'oublier ou de déformer les informations que vous m'aurez livrées.

Je vous demanderais de vous exprimer librement, car notre entretien est couvert par l'anonymat.

Merci

Annexe V : Guide d'entretien en français (pour les mères célibataires)

I. Identification du sujet

-Nom et prénom :

-Lieu de résidence :

-Age au moment de l'accouchement :

-Vit avec des parents ou a déménagé :

-Age actuel :

-Profession :

-Auteur de la grossesse : connu ☐ inconnu ☐

-Enfant : garçon ☐ fille ☐

II. Guide d'entretien proprement dit

1. En tant que mère célibataire, quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
2. Je voudrais que vous me parliez des réactions de vos parents, vos frères et sœurs et votre entourage à propos de ta situation de maternité dans le célibat ?
3. Quelles sont vos relations avec votre enfant ?
4. Quelles sont les relations de votre enfant avec ses grands parents ?
5. Vous arrive-t-il d'échanger avec votre enfant à propos de son père ?
6. Quelle attitude affiche-t-il ?
7. Comment gérez-vous cette situation de maternité dans le célibat afin de bien garder votre relation affective irréprochable ?
8. Que pensez-vous de l'avenir de votre enfant ?

Annexe VI : Guide d'entretien en français (pour les enfants naturels adolescents)

I. Identification du sujet

-Nom et prénom :

-Age :

-Sexe :

-Nom du père :

-Nom de la mère :

-Classe fréquentée :

II. Guide d'entretien proprement dit

1. Peux-tu me dire avec qui tu vis à la maison ?
2. Quelles sont les difficultés que tu éprouves en tant qu'enfant naturel ?
3. Est-ce que ta maman s'occupe de ton bien-être ?
4. Quelles sont les relations avec les membres de ta famille maternelle ?
5. Quel genre de relations as-tu avec ton père ?
6. Quelles difficultés éprouves-tu en présence de tes pairs ?
7. Peux-tu expliquer ton vécu dans ta famille maternelle ?
8. Quels sentiments éprouves-tu à l' egard de ta maman ?